



Textile,
confection et
mode en CÔTE D'IVOIRE

ÉTUDE SECTORIELLE

Soutenu par:

Mise en œuvre par:



TEXTILE,
CONFECTION ET
MODE EN CÔTE D'IVOIRE

ÉTUDE SECTORIELLE

La réalisation de cette étude a été possible grâce au concours de plusieurs acteurs que nous remercions pour leurs contributions et leur collaboration.

La GIZ souhaiterait particulièrement remercier l'équipe Dalberg Advisors pour le travail de recherche documentaire, d'identification des acteurs, de compilation, analyse et vérification des données et informations contenues dans cet ouvrage.

Nous remercions également les divers institutions et entités de l'État de Côte d'Ivoire pour leur soutien et la mise à disposition d'informations pertinentes. La GIZ s'acquitte de toutes responsabilités concernant les données et informations contenues dans cet ouvrage, reçus de nos partenaires de l'État Ivoirien et du secteur privé.

Sommaire

ACRONYMES	06
LISTE DES FIGURES	09
LISTE DES TABLEAUX	11
LISTE DES TERMES CLÉS & GLOSSAIRE	12
○ I . RÉSUMÉ EXÉCUTIF	15
1.1 Aperçu général du secteur textile dans le monde	16
1.2 Environnement des affaires en Côte d'Ivoire	17
1.3 Aperçu général du secteur textile, confection et mode en Côte d'Ivoire	18
1.4 Analyse du secteur textile, confection et mode	20
○ II . CONTEXTE DE L'ÉTUDE	23
○ III . APERÇU DU SECTEUR TEXTILE, CONFECTION ET MODE DANS LE MONDE	27
3.1 Structure de la chaîne de valeur	28
3.2 Les tendances du marché dans le monde	30
3.2.1 Des dynamiques changeantes en Chine et en Asie	
3.2.2 L'industrie du textile et de la confection en Afrique	
○ IV . CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DE LA CÔTE D'IVOIRE	37

○ V. ÉTAT DES LIEUX DU SECTEUR TEXTILE, CONFECTION ET MODE EN CÔTE D'IVOIRE	43
5.1 Rétrospective de la dynamique du secteur du textile en Côte d'Ivoire	44
5.1.1 Phase de démarrage et de régression entre 1902 et 2011 : de l'introduction de la culture de coton à la régression de la filière	
5.1.2 Phase de relance et d'expansion entre 2012 et 2020 : de la multiplication de la production au développement de la transformation industrielle	
5.2 Aperçu de la chaîne de valeur du textile en Côte d'Ivoire	52
5.2.1 Focus sur les acteurs clés de la filière et leurs activités	
5.2.2 Focus sur les acteurs institutionnels et leurs appuis au secteur	
5.3 Évaluation du potentiel des trois sous-secteurs	64
5.3.1 Production de coton graine	
5.3.2 Filature et tissage	
5.3.3 Confection des vêtements	
5.4 Évaluation des opportunités des sous-secteurs	72
5.4.1 Production de coton / fibre de coton	
5.4.2 Filature et tissage	
5.4.3 Confection de vêtements	
5.4.4 Évaluation comparative des opportunités des sous-secteurs	
5.5 Recommandations pour le sous-secteur de la confection	80
5.5.1 Évaluation des segments de la confection	
5.5.2 Focus sur les entrepreneurs dans la confection : 3 points entrées	
○ VI. ANNEXES	87
6.1 Analyse benchmark des pays-comparables de l'industrie textile dans le monde	88
6.1.1 L'industrie textile au Maroc	
6.1.2 L'industrie textile en Éthiopie	
6.1.3 L'industrie textile au Bangladesh	
6.1.4 L'industrie textile au Ghana	
6.1.5 Analyse comparative des coûts opérationnels	
6.2 Bibliographie	106



ACRONYMES

ACMCI	Association des Créateurs de Mode de Côte d'Ivoire
AGEDI	Agence de Gestion et de Développement des Infrastructures Industrielles
AJCACI	Association des Jeunes Créateurs Africains
AMITH	Association Marocaine des Industries du Textile et de l'Habillement
APROCOTCI	Association Professionnelle des sociétés cotonnières de Côte d'Ivoire
APROTEXTILE	Association des Professionnelles des Industries Textiles
B2B	Business to Business
BAD	Banque Africaine de Développement
BFR	Besoin en Fonds de Roulement
BSfD	Business Scouts for Development
c.	Circa ou environ
CAGR/TCAM	Taux de Croissance Annuel Moyen
CCA	Conseil Coton Anacarde
CFA	Communauté Française Africaine
CFDT	Compagnie Française du Développement du Textile
CIDT	Compagnie Ivoirienne pour le Développement du Coton
CNP-PPP	Comité National de Pilotage des Partenariats Publics-Privés
CNRA	Centre National de Recherche Agricole
COIC	Compagnie Ivoirienne de Coton
COTIVO	Société Cotonnière de Côte d'Ivoire
CV	Chaîne de Valeur
CWC	Société Centrale d'entreposage
DFI	Institution Financière de Développement
DFiD	Département britannique pour le développement international
DGD	Direction Générale de la Douane

ACRONYMES

EFTP	École de Formation Technique et Professionnelle
EIP	Parc Industriel Écologique
EPZ	Export Processing Zones
ESITH	École Supérieure des Industries du Textile et Habillement
Etc.	Et cetera
ETIDI	Institut de développement de l'industrie textile éthiopien
EUR	Euros
FIRCA	Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles
FTG	Filature Tissage Gouffier
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
GPS	Global Positioning System
H&M	Hennes & Mauritz AB / Marque suédoise de mode
Ha	Hectare
i.e.	« id est » ou c'est-à-dire
IFC	International Finance Corporation
ILO/OIT	Organisation Mondiale du Travail
INTERCOTON	Organisation Interprofessionnelle Agricole de la Filière Coton
ITC	Centre de Commerce International
kg	Kilogramme
LVMH	Louis-Vuitton Moët Hennessy
MCC	Millennium Challenge Corporation
MESRS	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
MT	Tonne Métrique
n.a	Non applicable
NCDS	Plan d'action national stratégique

ACRONYMES

OGM	Organisme Génétiquement Modifié
OMC/WTO	Organisation Mondiale du Commerce
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PVH	Phillips-Van Heusen
R&D	Recherche et Développement
SARL	Société Anonyme à Responsabilité Limitée
SECO	Société d'Exploitation Cotonnière
SEFRI	Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation
SICOMEX	Société de Commerce Import-Export
SICOSA	Société Industrielle Cotonnière des Savanes
SITRACOT	Système d'Identification des producteurs et de Traçabilité de la production de Coton
SWOT	Force, Faiblesse, Opportunité, Risque
t	Tonnes
T&G	Textile et Habillement
T/MT	Tonne/Tonne métrique
TEXCI	Textile Côte d'Ivoire
TIC	Technologies de l'Information et des Télécommunications
TPA	Tonne par an
TTC	Toutes Taxes Comprises
UNIDO/ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
USAID	Agence Américaine pour le Développement International
USD	Dollar américain
UTEXCI	Union Textile et Industrielle de Côte d'Ivoire

LISTE DES FIGURES

Figure 1	Chiffres clés du secteur textile lors de la campagne 2019-2020	19
Figure 2	Analyse SWOT du secteur textile, confection et mode	20
Figure 3	La Structure de la chaîne de valeur dans le monde	29
Figure 4	Production de coton graine par pays	30
Figure 5	Principaux exportateurs mondiaux de coton, de textiles et de vêtements	31
Figure 6	10 premiers pays exportateurs et importateurs de fibres de coton en Afrique	33
Figure 7	10 premiers pays exportateurs et importateurs de textiles et des vêtements en Afrique	34
Figure 8	Aperçu des indicateurs socio-économiques du pays	38
Figures 9-10	Évolution de la production de coton graine et du rendement	46
Figure 11	Répartition de la production de coton graine entre unités d'égrenage et les rendements en coton graine	47
Figure 12	Évolution de la production de fibre de coton et du rendement (en milliers de tonnes)	48
Figure 13	Exportation de fibre de coton par pays de destination en 2019	49
Figure 14	Les Exportations et importations des tissus et fils (y compris les tissus imprimés) en quantité	50
Figure 15	Les Prix moyens de tissus et fils exportés et importés	50
Figure 16	Exportations de tissus et fils (y compris les tissus imprimés) par pays de destination en 2019	51
Figure 17	Importations de tissus et fils (y compris les tissus imprimés) par pays d'origine en 2019	51
Figure 18	Évolution des importations et exportations de vêtements et autres accessoires de mode	51
Figure 19	Aperçu de la chaîne de valeur du secteur textile en Côte d'Ivoire	53
Figure 20	Répartition de la capacité d'égrenage durant la campagne 2019-2020	55
Figure 21	Faits clés sur les pays-modèle	88

LISTE DES FIGURES

Figure 22	Chiffres clés de l'Industrie textile au Maroc	89
Figure 23	Axes stratégiques du Plan d'Accélération Industrielle 2014-2020	90
Figure 24	Chiffres clés de l'Industrie textile en Éthiopie en 2019	94
Figure 25	Chiffres clés de l'Industrie textile au Bangladesh en 2019	100
Figure 26	Chiffres clés de l'Industrie textile au Ghana en 2019	101
Figure 27	Salaire minimum mensuel en 2020 (en EUR)	103
Figure 28	Prix d'achat du coton graine (en EUR/kg)	104
Figure 29	Prix de l'électricité (Tarif entreprise en EUR par kWh)	105

LISTE DES TABLEAUX

<i>Tableau 1</i>	Évaluation des opportunités et recommandations du sous-secteur « Production de coton »	72
<i>Tableau 2</i>	Évaluation des opportunités et recommandations du sous-secteur « Filature et tissage »	74
<i>Tableau 3</i>	Évaluation des opportunités et recommandations du sous-secteur « Confection de vêtements »	76
<i>Tableau 4</i>	Évaluation du profil des différents segments de la confection	80
<i>Tableau 5</i>	Synthèse de l'analyse de la compétitivité en termes de coût de transformation	102

LISTE DES TERMES CLÉS**& GLOSSAIRE**

- Buyer-driven** Les « buyer-driven » sont des détaillants ou des marchands de marque qui établissent et contrôlent la production mondiale de leurs produits. On les appelle ainsi parce qu'ils s'approvisionnent en marchandises auprès de fournisseurs du monde entier. Walmart en est un exemple.
- Confection** C'est l'industrie des vêtements qui ne sont pas faits sur mesure.
- Coton brut** C'est la première matière première de la ferme et elle comprend à la fois le grain de coton et la fibre de coton.
- Déchets de coton** Compris les déchets de fils et les effilochés qui proviennent des opérations préparatoires à la filature, de la filature, du tissage, du tricotage, etc., aussi bien que de l'effilochage d'articles de coton.
- Détaillants** Les entreprises qui trouvent et achètent vêtements auprès de plusieurs fournisseurs et qui les regroupe pour les vendre aux consommateurs.
- Égrenage** Séparation des fibres suffisamment longues, des graines et les débris éliminés à l'aide de machines appelées égreneuses. On distingue trois étapes : le séchage à l'air ambiant, l'égrenage proprement dit (séparation des fibres et des graines), un nettoyage complémentaire.
- Graine de coton** C'est la graine provenant de cultures d'une des quatre espèces de cotonniers cultivés, toutes du genre *Gossypium* et dont la plus importante est *Gossypium hirsutum*.
- Fibre de coton** C'est le produit obtenu après le processus d'égrenage qui sépare le grain de coton de la fibre. La fibre comprend le coton qui n'est pas cardé ou peigné, y compris le coton déchiqueté, cardé ou peigné et le coton qui a subi des travaux préparatoires à la filature.
- Fil** C'est le produit obtenu après filature de la fibre de coton. Le processus de filature produit du fil à coudre et du fil de coton (autre que le fil à coudre).

LISTE DES TERMES CLÉS

& GLOSSAIRE

Filature	Les balles de coton arrivent brutes dans les usines de filature, pour être transformée en fibres de coton. Cette étape consiste à décompresser les fibres et les séparer des impuretés, pour ensuite les nettoyer et les étirer jusqu'à obtenir un ruban.
Impression	Processus consistant à appliquer de la couleur sur un tissu selon des dessins ou des motifs. Les matières premières utilisées pour la production de biens textiles : <ul style="list-style-type: none"> ▣ Fibre de coton pour la production de tissus et fils ▣ Tissus pour la confection de vêtements
Matières premières Textile	Concerne tous les produits obtenus après tissage, filature (tissus, fils, ...) généralement issus de la transformation de la fibre de coton. Le textile sert à la confection de vêtements.
Tissage	Il arrive après la filature, permet d'assembler les fils pour les transformer en tissu. Pour cela on croise les fils de chaîne, verticaux et les fils de trame, horizontaux sur un métier à tisser.
Tissu du coton	Ce produit est obtenu par le tissage du fil de coton. Le fil de coton est transformé en divers tissus de coton utilisés, selon leurs caractéristiques, pour la fabrication de vêtements, de linge de maison, de couvertures, de rideaux ou d'autres articles d'ameublement, etc.
Tissu imprimé	C'est le produit obtenu après l'impression. Dans les tissus correctement imprimés, la couleur est liée à la fibre, de manière à résister au lavage et au frottement.
Transformation industrielle	La transformation industrielle concerne le processus de fabrication industrielle des fils et des tissus (y compris tissus imprimés).
Muco, Manbo, Bema, Core et Bouka	Variété de fibre de coton.
Yard	Mesure de longueur équivalent à 0,914 mètre.





I.
**RÉSUMÉ
EXÉCUTIF**



APERÇU GÉNÉRAL DU SECTEUR TEXTILE DANS LE MONDE

La chaîne de valeur du secteur textile dans le monde est dirigée par les grands « acheteurs » qui sont généralement des grossistes, des grandes marques de vêtements et accessoires de mode.

Ces grands acheteurs sont à la recherche de fabricants locaux et internationaux de vêtements qui ont les capacités de respecter les cahiers des charges (qualité, quantité, respect des délais, ...) à un coût compétitif.

Les grandes marques sont de plus en plus à la recherche de destinations alternatives à la Chine et à l'Asie.

Ces dernières années ont vu une augmentation des coûts de main-d'œuvre et de production en Chine, ce qui a incité les fabricants de vêtements à déplacer leurs installations de production vers le Bangladesh et le Vietnam en Asie et vers le Maroc, l'Éthiopie, l'Afrique du Sud et le Kenya en Afrique, où les droits de douane sont moins élevés et les salaires moins chers.

L'Afrique reste un exportateur net de coton (un solde commercial de 1,27 milliards d'euros) et un importateur net de textiles.

En 2019, l'Afrique a exporté pour 1,6 milliards EUR de fibre de coton, ce qui constitue 12 % des exportations mondiales de fibre de coton. Cependant, les importations de fibre de coton sur le continent ont totalisé 321 millions EUR.





ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES EN CÔTE D'IVOIRE

En Afrique de l'Ouest, la Côte d'Ivoire, leader économique de la zone UEOMA, présente des atouts qui pourraient constituer un intérêt pour les grandes marques et industries textiles du monde.

Malgré la COVID-19, la Côte d'Ivoire a connu une croissance de 1,8% en 2020.

La Côte d'Ivoire a amélioré son climat des affaires durant les dix (10) dernières années (elle occupait le 110^e rang mondial au classement 2020 du Doing Business contre le 168^e rang en 2011). Le pays a instauré un Code des Investissements avec des exonérations fiscales allant jusqu'à 100%.





APERÇU GÉNÉRAL DU SECTEUR TEXTILE, CONFECTION ET MODE EN CÔTE D'IVOIRE

Le secteur du textile a été introduit en Côte d'Ivoire en 1902 et s'est développé en deux principales phases : (1) du démarrage en 1902 à la régression de la filière en 2011 face à la concurrence chinoise, et (2) de relance en 2012 à l'expansion de la filière par le concours de l'État à nos jours.

Des acteurs internationaux et régionaux dominaient déjà le marché du textile lors de l'introduction de la culture de coton en Côte d'Ivoire. Les premières industries ivoiriennes ont suivi, mais elles ont été rapidement freinées dans leur élan par l'entrée de textiles étrangers et la survenue de la crise militaro-politique dans les années 2000.

En 2012, L'État ivoirien exprime sa volonté de relancer le secteur à travers l'adoption du plan de relance et des campagnes de sensibilisation des producteurs, qui a contribué au regain des surfaces sous exploitées et à la remotivation des producteurs. Dans ce nouvel élan, le secteur a affiché de belles performances au cours de la dernière décennie, notamment une croissance significative de la production de coton graine de 12,46%.

La chaîne de valeur du secteur textile, confection et mode en Côte d'Ivoire s'articulent autour de trois (3) sous-secteurs que sont la production de coton, la filature et le tissage, ainsi que la confection des vêtements. Cette chaîne de valeur implique les interventions de différents acteurs à la fois privés et publics.

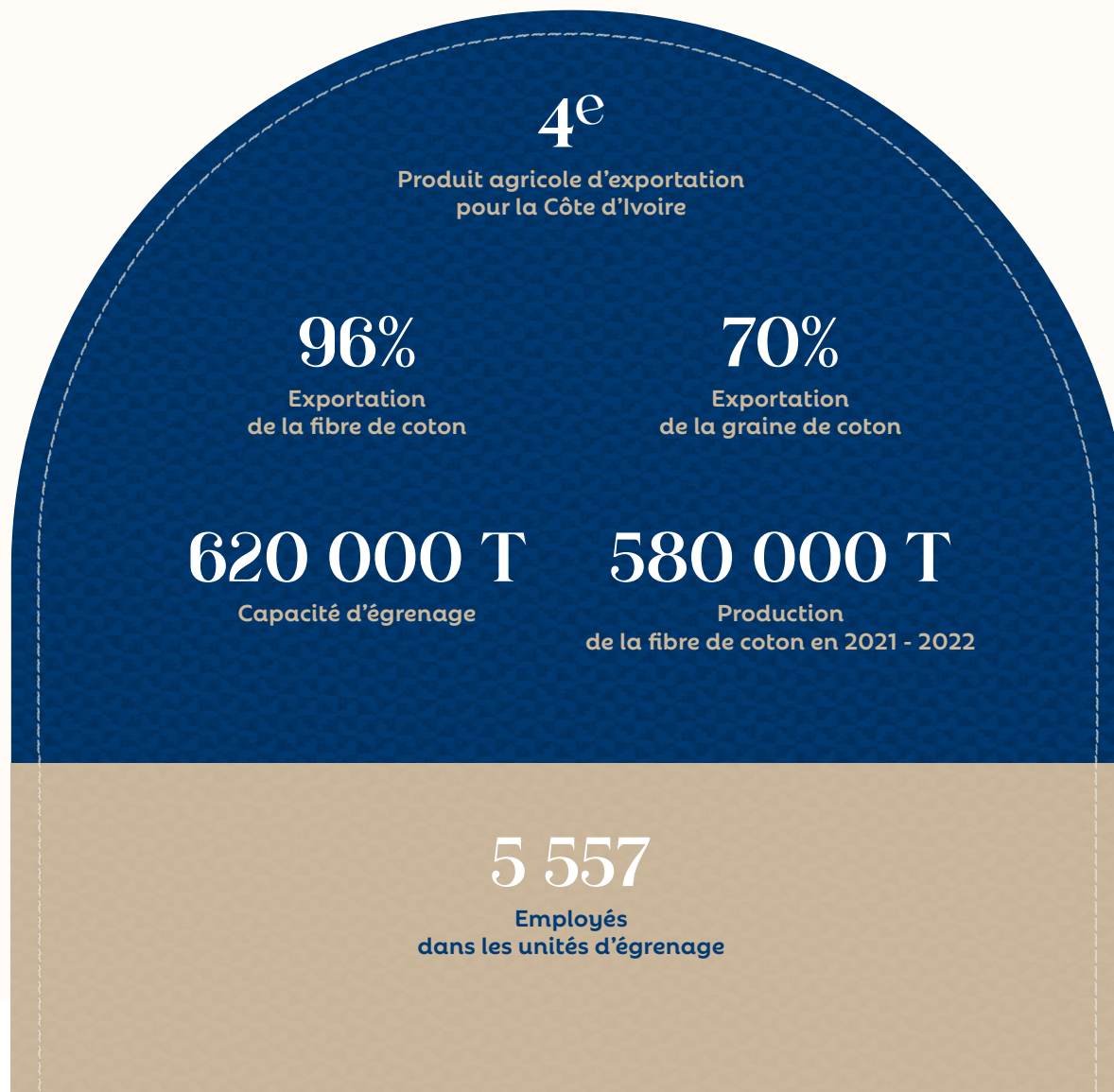
Les acteurs clés de la filière de la chaîne de valeur sont notamment les producteurs de coton et les fabricants de vêtements. **Les acteurs institutionnels**, dont les interventions sont transversales à la chaîne de valeur, **assurent l'administration et la régulation** des activités et des autres acteurs. Ce sont principalement le Ministère de l'Agriculture, le Conseil Coton Anacarde et l'INTERCOTON. Les activités de la filière sont développées majoritairement dans les régions du nord (prioritairement pour la production de coton) et du centre (pour les usines).

Avec une production de 213 000 t en 2019, la Côte d'Ivoire fait partie des premiers producteurs de fibre de coton en Afrique (Figure 1).



La Côte d'Ivoire a le potentiel pour améliorer sa compétitivité par rapport à ses pairs (le Bangladesh, l'Éthiopie et le Ghana) malgré un coût de la main d'œuvre et le prix de l'électricité sont plus élevés en Côte d'Ivoire comparativement au Bangladesh ou en Éthiopie.

Figure 1 : Chiffres clés du secteur textile lors de la campagne 2019-2020



Source :
Conseil Coton Anacarde,
INTERCOTON



ANALYSE DU SECTEUR TEXTILE, CONFECTION ET MODE

Les moteurs de croissance du secteur de manière transversale sont principalement la formation et l'encadrement des acteurs, les équipements et matériaux, et la durabilité des pratiques.

Figure 2 : Analyse SWOT du secteur textile, confection et mode



FORCES

- Disponibilité de la fibre de coton
- Un environnement des affaires favorable
- Volonté de l'État de relancer le secteur
- Construction d'un parc industriel dédié au textile en cours



FAIBLESSES

- Prix élevé de la fibre de coton
- Coût de la main-d'œuvre élevé
- Prix de l'électricité élevé
- Manque de main-d'œuvre qualifiée



OPPORTUNITÉS

MARCHÉ EXPORT

- Développer le secteur de la filature et du tissage
- Exploiter les deux zones de production du coton (Gontougo et Bafing)
- Renforcement de la filière coton - textile durable / bio

MARCHÉ LOCAL

- Renforcement du système de formation technique-professionnelle
- Établissement d'un centre de formation aux métiers de textile
- Renforcement des centres de recherches



RISQUES

MARCHÉ EXPORT

- Manque de traçabilité entraînant un risque de contrefaçon

MARCHÉ LOCAL

- Main-d'œuvre qualifiée vieillissante
- Manque de structures adéquates d'éducation technique et de formation professionnelle



Des trois sous-secteurs du textile, la confection des vêtements se démarque en présentant plus d'opportunités et des investissements peu importants.

Les deux autres sous-secteurs « production de coton » et « filature-tissage » qui suivent la confection présentent des opportunités intéressantes mais limitées dans leur faisabilité (contraintes importantes) et des investissements relativement lourds. Cependant, la production de coton l'emporte sur la filature et tissage en raison du potentiel de création d'emplois plus élevé.



La confection des vêtements regroupe trois segments à savoir les couturiers de quartiers, les entrepreneurs et les grandes usines.

Le développement du segment des entrepreneurs nécessite de renforcer l'offre de formation existante, d'améliorer l'accès aux équipements et de promouvoir les matières premières durables au niveau local. Ceci implique les recommandations suivantes :

A. RENFORCER LES CAPACITÉS

1. Créer une école de métiers de textile et développer des partenariats avec les structures de formation existantes et le secteur privé
2. Mettre en place des centres d'incubation et cocréation pour former et professionnaliser les jeunes stylistes

B. AMÉLIORER L'ACCÈS AUX ÉQUIPEMENTS

3. Promouvoir des mécanismes de financement alternatifs tels que la location-vente
4. Professionnaliser et former la main-d'œuvre à l'utilisation des machines
5. Accompagner les acteurs vers leur industrialisation progressive

C. DÉVELOPPER AU NIVEAU LOCAL LES MATIÈRES PREMIÈRES DURABLES

6. Mettre en place des structures locales de production matières premières durables
7. Mettre en place un système de traçabilité





II.
**CONTEXTE
DE L'ÉTUDE**

Les niveaux records de production de fibres de coton enregistrés ces dernières années laissent présager de bonnes perspectives pour l'industrie textile mondiale.

Selon les estimations publiées par le ministère américain de l'agriculture en avril 2020, la production de fibre de coton en Côte d'Ivoire devrait atteindre près de 218 000 t pour l'année de marché 2020/21, soit +5 000 t par rapport à la campagne précédente, établissant un record pour la troisième année consécutive. L'augmentation de la production a été tirée par les bonnes performances des sociétés comme la Compagnie Ivoirienne pour le Développement du Textile (CIDT), Ivoire Coton, la Compagnie Ivoirienne de Coton (COIC), la Société d'Exploitation Cotonnière Olam (SECO) et la Société Industrielle Cotonnière des Savanes (SICOSA).

L'industrie textile bénéficie d'une volonté de l'État de développer le secteur et cela devrait favoriser les investissements.

L'État a apporté par le passé d'importants soutiens financiers au secteur et envisage de renouveler ces appuis. Lors de la récolte de coton graine 2019/20, le gouvernement a alloué environ 21 milliards de francs CFA (30,3 millions EUR) pour soutenir, entre autres, un prix d'achat de 300 francs CFA (0,44 EUR) par kg pour les agriculteurs, contre un prix de 265 francs CFA (0,39 EUR) lors de la récolte précédente c'est-à-dire la campagne 2018/2019. L'État semble par ailleurs favorable à l'arrivée d'investisseurs étrangers dotés d'une notoriété et d'une technicité avérée dans la filature tissage et l'impression, en témoigne la construction de la Zone Industrielle à Bouaké.

Le secteur est marqué par une faible compétitivité vis-à-vis des concurrents asiatiques.

Les filatures et les sociétés textiles souffrent énormément de la concurrence de produits étrangers en particulier la fripe et les textiles asiatiques qui envahissent les marchés locaux.

De plus, une partie de ces produits importés semble arriver dans le pays illégalement, sans droits ni taxes. Ces problèmes pourraient entraîner la fermeture de certaines usines et entraver la compétitivité de l'industrie textile en Côte d'Ivoire.

Par ailleurs, plusieurs unités de production tournent bien en deçà de leurs capacités et ont urgemment besoin de réformes structurelles et d'investissements. Les acteurs en aval de la chaîne de valeur font montre d'une relative faible productivité en raison des moyens techniques qui se rapprochent plus de la couture familiale que de l'industrie, des faiblesses techniques et une compétitivité faible comparativement au Bangladesh et à l'Éthiopie.



Invest for Jobs et Business Scouts for Development (BSfD), deux programmes GIZ en Côte d'Ivoire, ont sollicité une étude dans le secteur textile, confection et mode.

La Coopération Allemande, à travers son agence de coopération internationale, GIZ, travaille de plus en plus avec le secteur privé, afin d'accompagner l'engagement des entreprises avec des mesures contribuant durablement au développement socio-économique.

Afin d'accompagner l'engagement d'entreprises allemandes/européennes en Côte d'Ivoire, Invest for Jobs et Business Scouts for Development souhaitent faciliter l'accès à l'information sur certains secteurs économiques qui peuvent être potentiellement porteurs d'investissements allemands et européens dans le pays. Le secteur de textile, confection et mode, « le Secteur », fait partie de ces secteurs économiques avec peu d'informations fiables et structurées disponibles.



L'objectif général de l'étude vise à accroître les connaissances et à faciliter l'information sur ce secteur économique, avec un accent particulier sur le potentiel de création d'emplois ainsi que les possibilités de partenariats entre les entreprises ivoiriennes et allemandes/européennes en vue des investissements potentiels en Côte d'Ivoire.

Plus particulièrement, les objectifs spécifiques de cette étude incluent :

- ▣ **Un aperçu général du marché**, en mettant l'accent sur le cadre réglementaire et politique ainsi que les défis/opportunités pertinents (y compris la création d'emplois et l'investissement) ;
- ▣ **Une revue d'information sur le Secteur et ses sous-secteurs**, porteurs de croissance/emplois et propices aux investissements étrangers, afin de permettre l'évaluation des opportunités d'affaires en Côte d'Ivoire ;
- ▣ **Une recherche, compilation et analyse d'informations supplémentaires** obtenues par des moyens professionnels (« market research »), tel que des entretiens, groupes focaux, questionnaires etc. ;
- ▣ **Une compilation de toute information complémentaire** pertinente afin d'évaluer le potentiel de création d'emplois dans le Secteur ainsi que les opportunités pour les investisseurs ivoiriens, allemands/européens qui souhaitent s'engager dans le Secteur en Côte d'Ivoire.



The image shows a book cover with a central title label. The label is a light-colored rectangle with a decorative, dashed border, containing the text 'III. APERÇU DU SECTEUR TEXTILE, CONFECTION ET MODE DANS LE MONDE'. The background of the cover is composed of various colorful fabric patterns. On the left, there are vertical stripes of black, red, yellow, and teal. The central part features a blue and white pattern with horizontal bands and a repeating geometric motif. On the right, there are vertical stripes of red, yellow, and black, with a repeating geometric motif at the bottom.

III.
**APERÇU DU SECTEUR
TEXTILE, CONFECTION
ET MODE DANS
LE MONDE**



STRUCTURE DE LA CHAÎNE DE VALEUR

À l'échelle mondiale, la chaîne de valeur du textile et des vêtements se compose de quatre segments principaux, avec des millions de petits, moyens et grands fabricants et détaillants dans toutes les régions du monde.

La figure 3 présente :

- ▣ L'approvisionnement en matières premières, y compris les fibres naturelles et synthétiques, comme les fils et les tissus fabriqués par les entreprises de textile ;
- ▣ Les réseaux de production composés d'usines de filature et de tissage, d'usines de confection, y compris leurs sous-traitants nationaux et étrangers ;
- ▣ Les canaux d'exportation établis par les intermédiaires commerciaux ;
- ▣ Les réseaux de commercialisation au niveau du détail.

La valeur la plus élevée est dérivée aux niveaux de la planification et de la vente au détail, associée au contrôle de fonctions clés telles que l'image de marque, la conception et le marketing.

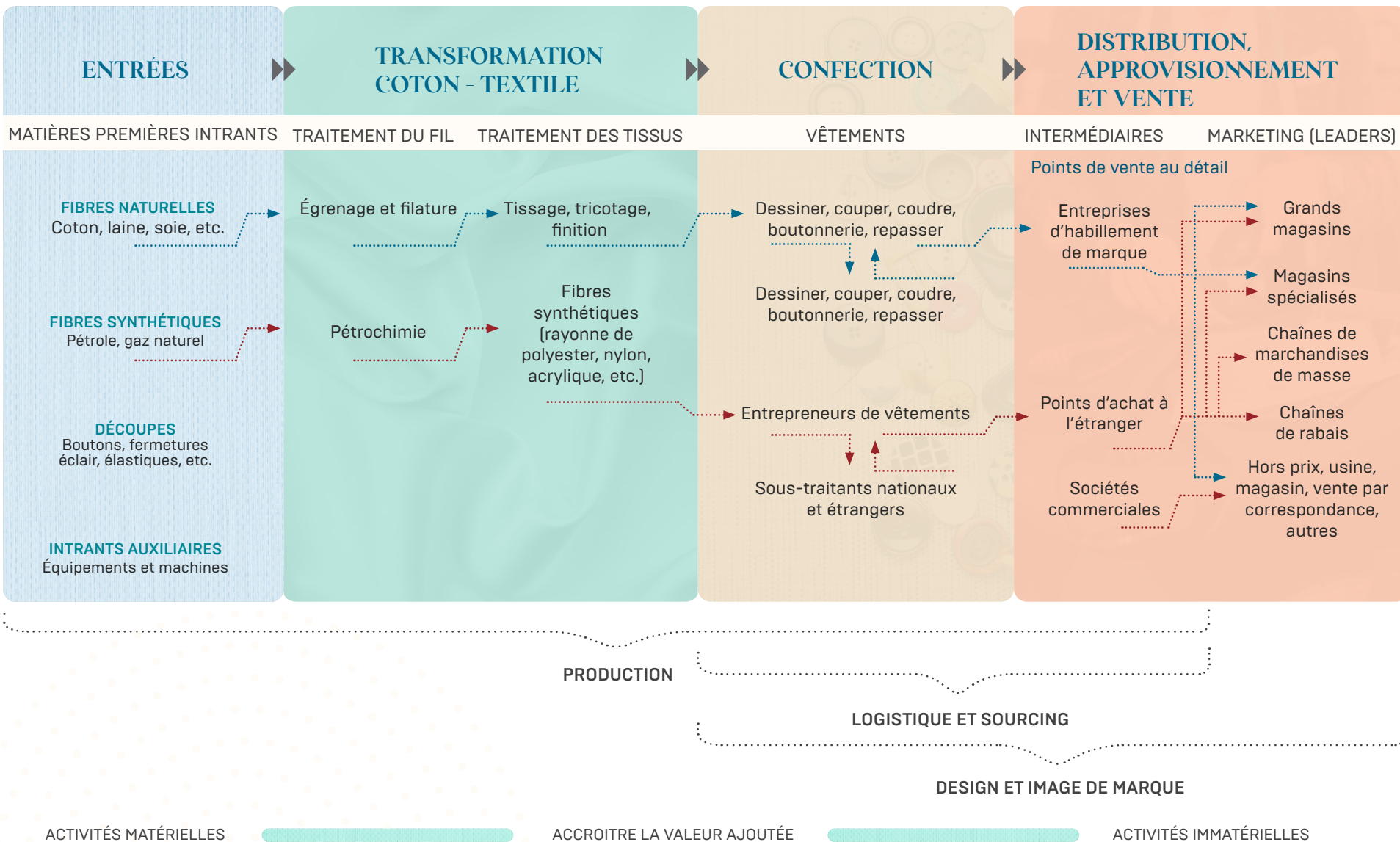
Cette chaîne de valeur est dominée par les grands « acheteurs » qui sont généralement des grossistes, des grandes marques de vêtements et accessoires de mode.

Ces acheteurs dominent la production mondiale de vêtements et font confectionner leurs produits textiles dans les pays en développement, installés principalement en Asie. Ces pays sont compétitifs en termes de confection de vêtements et d'accessoires de mode en raison de leur forte intensité en main d'œuvre avec des bas salaires.

Cependant, les acheteurs commencent à diversifier leurs sites de production en dehors d'Asie. A titre d'exemple l'implantation de PVH (Phillips-Van Heusen) dans la zone industrielle d'Hawassa¹ en Éthiopie a attiré plus de 14 autres compagnies de l'industrie textile (fabricants de vêtements et fournisseurs de matières premières).

¹. PVH at the industrial park of Hawassa

Figure 3 : Structure de la chaîne de valeur dans le monde



Source : Adaptée de "The Global Apparel Value Chain, UNIDO, 2005 et "Making South Asian Apparel Exports More Competitive, World Bank, 2016



LES TENDANCES DU MARCHÉ DANS LE MONDE

La production mondiale de coton graine est dominée par la Chine, l'Inde et les États-Unis dont la production représente près de 66% de la production totale.

Selon l'OMC, le secteur **textile et habillement** représente en moyenne **4 % des exportations mondiales** et constitue une part importante des exportations totales dans plusieurs pays, notamment au **Bangladesh (88 %)**, au **Pakistan (60 %)**, en **Turquie (16 %)**, en **Égypte (10 %)** et en **Chine (11 %)**.

Si les pays producteurs de coton sont nombreux, la production mondiale reste dominée par quelques-uns d'entre eux, comme le montre la figure ci-dessous. En 2019, la Chine a produit 23,5 millions de tonnes (28 %), l'Inde 18,6 millions de tonnes (22 %) et les États-Unis 13,0 millions de tonnes (16 %) de coton, soit un cumul de 66 % de la production totale de coton.

Les États-Unis sont les premiers exportateurs de fibre de coton au monde avec des exportations d'une valeur totale de 5 164 EUR millions, soit 40 % des exportations mondiales de fibre de coton.

Contrairement à la Chine, les États-Unis ne transforment localement qu'une petite fraction de leur propre production et fournissent l'important excédent aux marchés internationaux, ce qui a permis aux États-Unis de conserver leur position de principal exportateur de fibre de coton pendant de nombreuses années.

La figure ci-après montre que les quatre principaux exportateurs de fibre de coton, les **États-Unis (plus de 5,2 milliards EUR, soit 40 %)**, le **Brésil (2,2 milliards EUR, soit 18 %)**, l'**Australie (0,9 milliard EUR, soit 7 %)** et l'**Inde (0,9 milliard EUR, soit 7 %)**, représentent environ 70 % des exportations mondiales de coton en 2019.

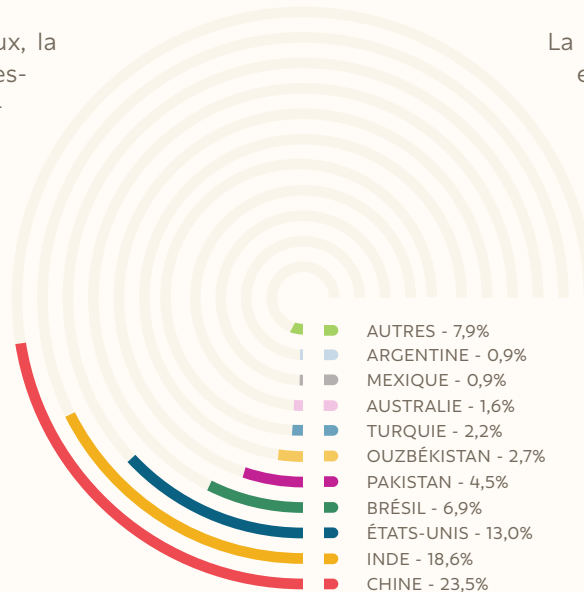
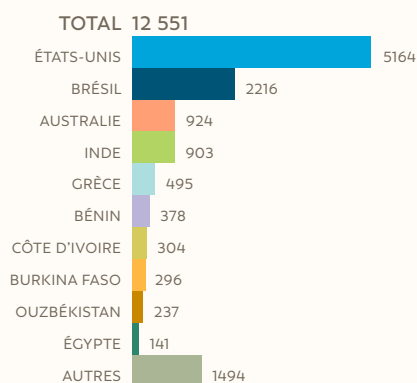


Figure 4 : Production de coton graine par pays (Millions de tonnes, 2019)

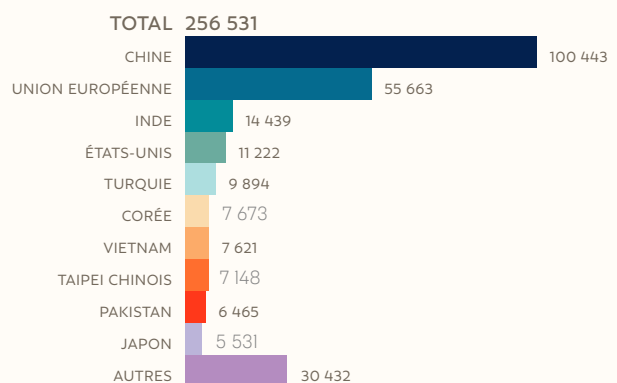
Source: Bases de données de FAO Stat

Figure 5 : Principaux exportateurs mondiaux de coton, de textiles et de vêtements**PRINCIPAUX EXPORTATEURS
GLOBAUX DE COTON**

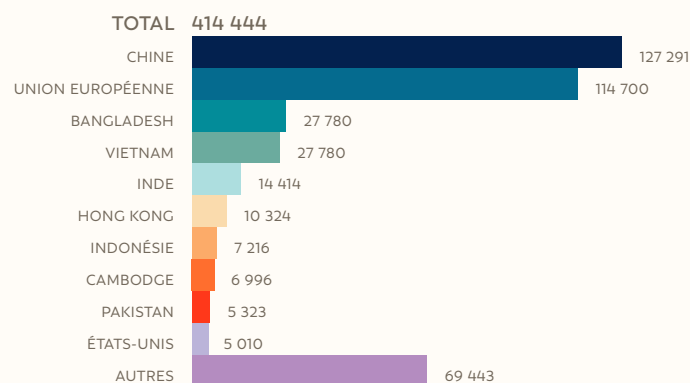
EUR Millions, 2019

**PRINCIPAUX EXPORTATEURS
GLOBAUX DE TEXTILES**

EUR Millions, 2019

**PRINCIPAUX EXPORTATEURS
GLOBAUX DE VÊTEMENTS**

EUR Millions, 2019



Source : Bases de données de WTO et ITC TradeMap

Sur les huit premiers producteurs mondiaux de fibre de coton, la Chine est le seul pays qui ne se classe pas également parmi les huit premiers exportateurs, car le pays absorbe la totalité de sa production pour l'industrie textile nationale.

En 2019, la Chine n'a exporté que 0,2 % de sa production totale, ce qui correspond à 52 000 t de fibres de coton². De plus, les prix de la fibre de coton sur le marché local chinois sont élevés par rapport aux prix du

marché mondial et ne permettent pas à la fibre de coton chinoise d'être compétitive sur le marché international.

La plupart des exportations de fibre de coton des États-Unis sont destinées aux pays asiatiques dont la demande et les capacités de production sont importantes, comme le Vietnam (1,2 milliards EUR), la Chine (593 millions EUR) et la Turquie (544 millions EUR).

². Base de données ITC Map et FAO Stat

3.2.1 DES DYNAMIQUES CHANGEANTES EN CHINE ET EN ASIE

Au début des années 2000, la Chine s'est imposée sur le marché textile en partie grâce à son adhésion à l'OMC et à la suppression des limitations de commercialisation des produits textiles.

L'adhésion de la Chine à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) en 2001 et l'expiration, le 1^{er} janvier 2005, de l'accord de l'OMC sur les textiles et les vêtements (qui mettait fin à un régime commercial de dix ans gérés par des quotas) ont contribué à faire de la Chine un pays incontournable de la chaîne de valeur mondiale du textile et des vêtements.

Ces deux éléments cumulés ont entraîné un déplacement de la production et de l'approvisionnement en vêtements (par les détaillants et les producteurs) vers la Chine et d'autres pays asiatiques en raison des faibles coûts de la main-d'œuvre, conformément à la logique de réduction des coûts de la chaîne de valeur mondiale.

La hausse des coûts de main d'œuvre et des coûts de production en Chine a poussé les fabricants de vêtements à s'installer dans des pays africains (Éthiopie, Kenya, Maroc, Afrique du Sud) et d'autres pays d'Asie (Bangladesh et Vietnam).

Cependant, ces dernières années ont vu une augmentation des coûts de main-d'œuvre et de production en Chine, ce qui a incité les fabricants de vêtements à **déplacer leurs installations de production vers le Bangladesh et le Vietnam en Asie et vers le Maroc, l'Éthiopie, l'Afrique du Sud et le Kenya en Afrique**, où les droits de douane et les salaires sont moins élevés. En outre, la crise de la COVID-19, qui a perturbé les chaînes d'approvisionnement dans le monde entier et en particulier en Chine où la crise a pris naissance, a donné une impulsion supplémentaire aux fabricants mondiaux pour déplacer leur production hors de Chine afin de diversifier le risque de leur chaîne d'approvisionnement.

Par ailleurs, la demande intérieure de vêtements en Chine connaît une croissance importante, ce qui incite les entreprises manufacturières chinoises à s'orienter davantage vers le marché local, réduisant ainsi la production de vêtements destinés aux marchés d'exportation.

Les changements du côté de l'offre (augmentation des coûts, évolution vers le marché intérieur, orientation plus marquée vers les prestataires de services, et effets de la COVID-19) entraîneront un gap entre l'offre et la demande et offrira aux pays d'Afrique subsaharienne des possibilités importantes de participer davantage aux marchés mondiaux.



3.2.2 L'INDUSTRIE DU TEXTILE ET DE LA CONFECTION EN AFRIQUE

L'Afrique reste un exportateur net de fibre coton avec un solde commercial excédentaire de 1 275 millions EUR.

L'Afrique reste un exportateur net de fibre de coton et un importateur net de textiles et de vêtements. En 2019, l'Afrique a exporté pour 1,6 milliards EUR de fibres de coton, ce qui constitue 12 % des exportations mondiales de fibres de coton. Cependant, les importations de fibre de coton sur le continent ont totalisé 321 millions EUR, ce qui ne représente que 2,5 % des importations mondiales de coton, principalement en

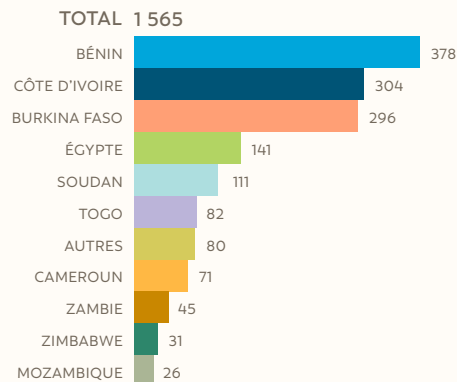
raison des capacités limitées de transformation de la fibre de coton sur le continent africain.

Les exportations de coton en Afrique sont dominées par le Bénin, la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso, qui répondent à la demande partielle des marchés asiatiques de la Chine et du Vietnam, tandis que les plus grands importateurs de fibres de coton sont l'Égypte, l'île Maurice et l'Afrique du Sud, qui possèdent des industries textiles et de confection dynamique.

Figure 6 : 10 premiers pays exportateurs et importateurs de fibres de coton en Afrique³

TOP 10 DES PAYS EXPORTATEURS DE
COTON EN AFRIQUE EN 2019

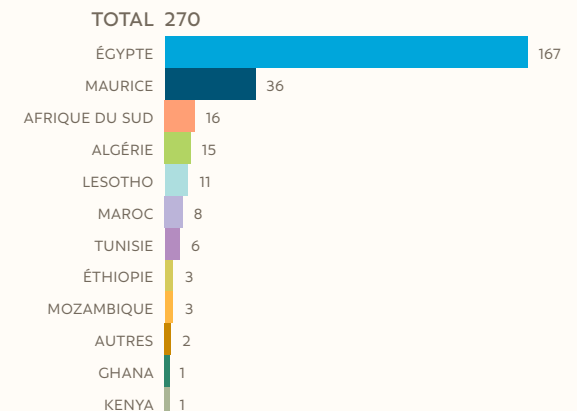
EUR Millions, 2019



Source : Bases de données de ITC

TOP 10 DES PAYS IMPORTATEURS DE
COTON EN AFRIQUE EN 2019

EUR Millions, 2019



³. ITC database, accessed in March 2021

L'Afrique est un importateur net de textiles avec un solde commercial déficitaire de 10 014 millions EUR.

En ce qui concerne le textile, les pays africains importent plus qu'ils n'exportent. Les principaux importateurs de textiles, tels que l'Égypte, l'Afrique du Sud ou le Kenya, importent des tissus qu'ils utilisent pour la fabrication de vêtements, principalement dans le cadre d'accords contractuels avec de grandes marques de détail telles que le label suédois H&M, PVH qui produit des marques comme Calvin Klein et Tommy Hilfiger, entre autres.

La majorité des producteurs de coton disposent d'installations de transformation de la fibre de coton limitées et sont contraints d'exporter

la fibre de coton, puis de réimporter les textiles et les vêtements de Chine, le plus grand producteur de textiles au monde, du Bangladesh, du Vietnam et de l'Inde.

Cependant, certains pays d'Afrique du Nord (Égypte, Maroc, Tunisie) et d'Afrique subsaharienne (Afrique du Sud, Éthiopie et Kenya) ont réussi à développer leurs industries de transformation du textile et à attirer des fabricants mondiaux, car ils répondent aux critères essentiels des entreprises leaders du secteur, à savoir:

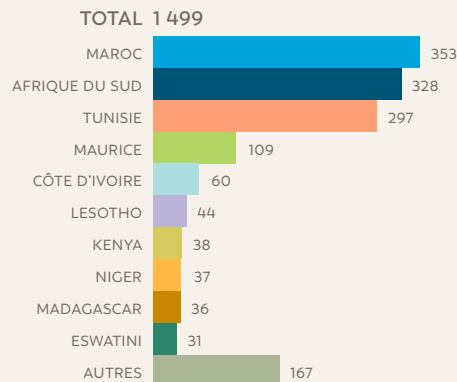
- i. des délais de livraison plus courts et une plus grande flexibilité de production ;
- ii. des capacités de fabrication ;
- iii. la consolidation de la base d'approvisionnement ;
- iv. le respect des normes internationales en matière de main-d'œuvre et d'environnement ; et
- v. des coûts de production plus faibles.⁵

Figure 7 : 10 premiers pays exportateurs et importateurs de textiles et des vêtements en Afrique⁴

EXPORTS

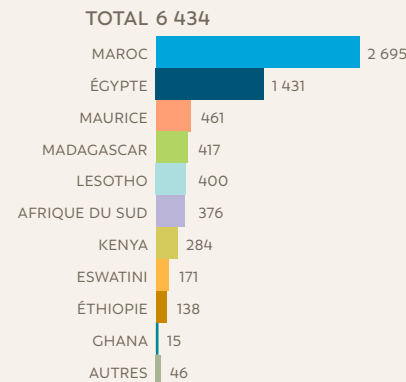
PRINCIPAUX EXPORTATEURS AFRICAINS DE TEXTILES

EUR MILLIONS, 2019



PRINCIPAUX EXPORTATEURS AFRICAINS DE VÊTEMENTS

EUR MILLIONS, 2019



⁴. WTO and ITC databases

Source : Bases de données de WTO

⁵. African Development Bank, Feasibility study for the development of the Fashionomics platform, 2015

La croissance des industries du textile et des vêtements dans ces pays a également été stimulée par la présence d'une main-d'œuvre bon marché et nombreuse, par la création de zones économiques spéciales et par la combinaison d'accords commerciaux (par exemple, l'African Growth and Opportunity Act - AGOA, qui donne aux fabricants locaux la possibilité d'exporter plus facilement leurs produits vers les marchés américains) et de programmes de soutien gouvernementaux.

L'Afrique est un exportateur net de vêtements avec un solde commercial excédentaire de 597 millions EUR.

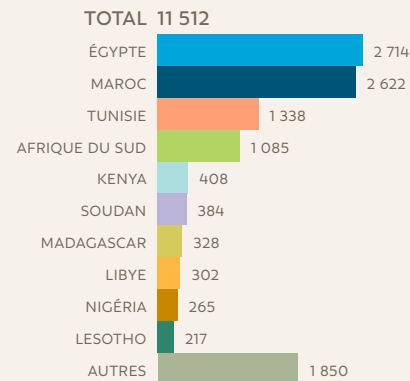
Les principaux exportateurs de vêtements sont l'Égypte (1 431 millions EUR soit 22,2%) et le Maroc (2 695 millions EUR soit 41,8%) alors que les principaux importateurs de vêtements sont l'Afrique du Sud (1 679 millions EUR soit 28,7%) et l'Algérie (698 millions EUR soit 11,9%).

Dans le cas de la Côte d'Ivoire, les 60 millions EUR d'exportations de textiles en 2019 sont principalement constitués de tissus africains Wax imprimés par le groupe Vlisco.

IMPORTS

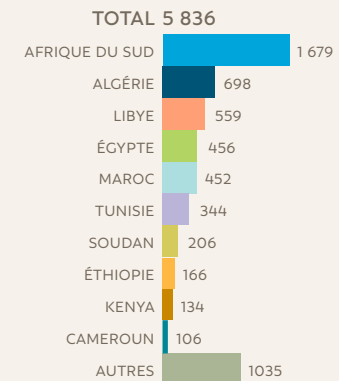
PRINCIPAUX IMPORTATEURS AFRICAINS DE TEXTILES

EUR MILLIONS, 2019



PRINCIPAUX IMPORTATEURS AFRICAINS DE VÊTEMENTS

EUR MILLIONS, 2019





IV.
CONTEXTE
ÉCONOMIQUE ET SOCIAL
DE LA CÔTE D'IVOIRE

En Afrique de l'Ouest, la Côte d'Ivoire, leader économique de la zone UEMOA, se présente comme une destination alternative pour les grandes marques et industries textiles du monde.

Malgré la COVID-19, la Côte d'Ivoire a connu une croissance de 1,8% en 2020 (Figure 8).

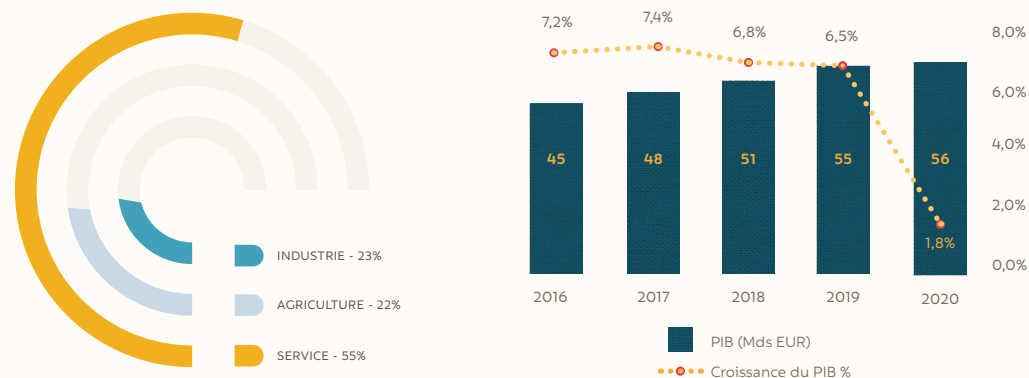
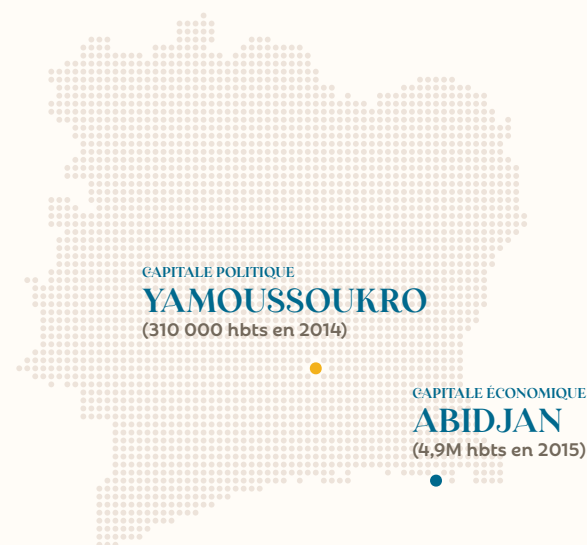
L'économie ivoirienne a connu un ralentissement en raison de la crise sanitaire malgré sa bonne dynamique amorcée depuis la sortie de la crise politique en 2011. **En 2020, la croissance économique du pays a été estimée à 1,8%**. Cette économie est marquée par une stabilité monétaire avec une inflation faible (1,2 % en 2019) par rapport à la norme communautaire de 3 %.

Le tissu productif ivoirien est relativement diversifié. En effet, **le secteur agricole** représentait en 2020, **22 % du PIB**, suivi du **secteur de l'industrie** (notamment le raffinage de pétrole, l'énergie, l'agro-alimentaire) représentant **23 % du PIB** et enfin le **secteur tertiaire** représentant **55 % du PIB** dominé par le secteur des transports et des télécommunications. La production de la filière coton représente environ 7%⁶ des recettes d'exportation du pays et contribue à hauteur de 1,7% du Produit Intérieur Brut (PIB).

Superficie totale	322 463 km ²
Population 2020	26,98 millions habitants
Classement Doing Business 2020	110 ^{ème} /190
Notation souveraine	B
Taux d'urbanisation	51%
PIB 2020	56 EUR million
PIB 2020/habitants	2 067 EUR

Source : FMI, Banque mondiale

Figure 8 : Aperçu des indicateurs socio-économiques du pays



⁶. Côte d'Ivoire : nouvelle subvention aux producteurs de coton graine

Le pays a mis en place des politiques de développement du secteur agricole visant la transformation locale plus accrue de ses matières premières.

PNIA (Programme National d'Investissement Agricole)⁷

L'agriculture occupant une place stratégique pour l'éradication de la pauvreté et de la faim, le pays a mis en place le Programme National d'Investissement Agricole de deuxième génération (PNIA II) en 2017 sur un horizon de 8 ans.

Il décrit un cadre cohérent de programmation des investissements publics et privés du secteur agricole et couvre les sous-secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, de l'aquaculture, ainsi que la gestion de l'environnement. Son objectif global est de stimuler la croissance sectorielle pour réduire la pauvreté de moitié et atteindre le niveau "faim zéro" à l'horizon 2025.

PSAC (Projet d'Appui au Secteur Agricole en Côte d'Ivoire)⁸

Le PSAC est un projet d'appui au secteur de l'agriculture. Son objectif est d'améliorer la productivité et l'accessibilité aux marchés, des petits paysans producteurs et de renforcer la structure de gouvernance et le cadre institutionnel pour la gestion des filières retenues (cacao, palmier à huile, hévéa, coton et anacarde).

Politique industrielle 2012

En 2012, le gouvernement ivoirien a élaboré une nouvelle politique industrielle qui vise les objectifs suivants :

- Établir un diagnostic précis de l'appareil productif et institutionnel industriel ;
- Compléter la vision d'industrialisation globale du PND et d'identifier les objectifs précis d'émergence industrielle ;
- Éclaircir les options stratégiques qui s'offrent au gouvernement ivoirien aujourd'hui pour accomplir sa vision d'industrialisation et d'émergence ;
- Faciliter des choix clairs sur les orientations stratégiques sectorielles de l'économie industrielle ivoirienne, la structure institutionnelle et les outils de politique correspondants ;
- Définir les contours de la phase II du projet qui consacrera la mise en œuvre de ses choix au travers de projets pilotes ainsi que la finalisation du document de Nouvelle Politique Industrielle.

⁷. PNIA

⁸. PSAC

Les perspectives de croissance sont bonnes (6,5 % en 2025) portée par la volonté de l'État d'accélérer la transformation structurelle de son économie en soutenant le secteur privé.

Grâce aux efforts du gouvernement pour améliorer le climat des affaires, développer les zones industrielles et promouvoir la transformation de produits agricoles, les perspectives de l'économie ivoirienne demeurent positives à long terme avec un taux de croissance qui devrait rester l'un des plus hauts du continent, **autour de 6,5 % à l'horizon 2025.**

L'économie reste toutefois vulnérable aux chocs externes qui peuvent résulter d'une évolution défavorable des prix des produits de base (principalement le cacao, l'hévéa et le pétrole) et de conditions climatiques défavorables.

Malgré le ralentissement de l'économie dû à la Covid-19, le pays a toujours su faire preuve de résilience face à certains événements. **Pour ce qui est de l'année 2021, la Côte d'Ivoire prévoit une croissance de 6,2 %.**

La Côte d'Ivoire a amélioré son climat des affaires durant les dix (10) dernières années.

Le pays s'est amélioré dans le classement Doing Business occupant le 110^e rang mondial dans l'indice Doing Business, contre 168^e en 2011, indiquant une amélioration des réformes des entreprises et des pratiques réglementaires.

La Côte d'Ivoire a amélioré le dispositif institutionnel de soutien à l'investissement (création d'un guichet unique de l'investissement direct en Côte d'Ivoire, le CEPICI) et s'est dotée d'un code des investissements avec des exonérations fiscales et douanières afin d'attirer plus d'investisseurs pour participer au développement économique du pays et créer des emplois décents.

Malgré la mise en place en 2021 d'une annexe fiscale entraînant une hausse de l'Impôts Minimum Forfaitaire (IMF) les procédures administratives relatives aux crédits d'impôts sont de plus en plus simplifiées.

ENCADRÉ 1 : LE GUICHET UNIQUE DES INVESTISSEMENTS EN CÔTE D'IVOIRE

Le Guichet Unique est chargé notamment de :



- » Assurer la facilitation des formalités administratives relatives à la création, à l'exploitation, à la transmission ou à l'extension des entreprises ;
- » Contribuer à la réduction des coûts et délais relatifs à ces formalités (délai 24 heures) ;
- » Réceptionner et instruire les demandes des investisseurs pour le bénéfice des avantages du Code des Investissements ;
- » Assurer, en relation avec les administrations et les organismes publics et privés concernés, la mise en œuvre des dispositions du Code des Investissements ;
- » Réceptionner et instruire les demandes des investisseurs pour l'obtention de terrains à usage industriel ;
- » Faciliter l'accomplissement des formalités pour les entreprises et les investisseurs.

Le guichet unique d'investissement s'articule autour des axes suivants :

- » Le Guichet Unique des Formalités d'entreprises sous la supervision d'un directeur. Il regroupe toutes les administrations intervenant dans la création d'entreprises, et ambitionne de réaliser les formalités de constitution d'entreprises en 48 heures.
- » Le Guichet Unique des Agréments
- » Le Guichet Unique des Terrains industriels
- » Le Point Informations et Facilitation





V.
**ÉTAT DES LIEUX
DU SECTEUR TEXTILE,
CONFECTION ET MODE EN
CÔTE D'IVOIRE**



RÉTROSPECTIVE DE LA DYNAMIQUE DU SECTEUR DU TEXTILE EN CÔTE D'IVOIRE

Le secteur du textile, introduit en Côte d'Ivoire, a toujours nécessité l'appui d'expertise technique externe en termes de formation et d'équipements afin de permettre au pays de se faire une place sur le marché mondial et sous-régional. Le développement de ce secteur se résume en deux principaux temps.

- ▣ **Le premier temps dit « phase de démarrage et de régression »** est caractérisé par l'introduction de la culture de coton en 1902, le début des premières industries ivoiriennes et une croissance du marché limitée par l'entrée de textiles étrangers et la survenue de la crise militaro-politique dans les années 2000.
- ▣ **Le second temps dit « phase de relance et d'expansion »** est caractérisé par la volonté de l'État ivoirien de relancer le secteur à travers l'adoption du plan de relance et des campagnes de sensibilisation des producteurs, qui a contribué au regain des surfaces sous exploitées et à la remotivation des producteurs.

5.1.1 PHASE DE DÉMARRAGE ET DE RÉGRESSION ENTRE 1902 ET 2011 : DE L'INTRODUCTION DE LA CULTURE DE COTON À LA RÉGRESSION DE LA FILIÈRE

Le coton est une culture instaurée en Côte d'Ivoire au début du 20^{ème} siècle au cours de laquelle des acteurs internationaux et régionaux dominaient le marché du textile. Son développement en Côte d'Ivoire a nécessité de la formation et de l'encadrement.

Au début du 20^{ème} siècle, les États-Unis et l'Égypte dominaient déjà les marchés respectifs du coton et de la soie, pendant que la culture du coton faisait son entrée sur le sol ivoirien. C'est en 1902 que les filateurs français créent l'Association Cotonnière Coloniale (ACC) à Bouaké dans le but de développer la culture du coton en Côte d'Ivoire. L'industrialisation du coton survient en 1919 avec la construction d'une première usine d'égrenage mécanique et de pesage de balles de coton à Bouaké ; et en 1921 une usine de filature et tissage, « Les Établissements Robert Confreville (ERG) ⁹ » bâtie sur une superficie de 16 hectares.

Après l'indépendance, l'industrie textile s'est développée employant plus de 4 000 personnes et le coton atteint un niveau de transformation locale de 20% soutenue par l'accompagnement technique d'experts français.

Le 1er octobre 1973, l'État ivoirien crée la Compagnie Ivoirienne pour le Développement des Textiles (CIDT) dans laquelle la Compagnie Française du Développement du Textile (CFDT) est actionnaire et conserve un rôle d'assistance technique. À cette époque, la filière textile faisait la fierté du pays dans la sous-région ouest-africaine. Environ 4 000 salariés y travaillaient confectionnant principalement les uniformes des armées et des polices de la sous-région.

⁹. Établissement Robert Confreville

Entre 1980 et 2000, face la concurrence asiatique, l'industrie textile ivoirienne est fragilisée et la Côte d'Ivoire adopte un Programme d'Ajustement Structurel du secteur agricole, incluant des réformes de relance de la filière coton.

Dans les années 1990, le textile chinois inonde le marché mondial. La production ivoirienne de textile n'est pas épargnée et les entreprises de textile affichent ainsi des baisses de rendement.

Ces difficultés rencontrées jointes à la régression économique du pays, limitant la capacité de l'État à investir et à relancer ses activités asphyxiées, l'ont poussé à adopter un Programme d'Ajustement Structurel (PAS) du secteur agricole marqué par la privatisation de plusieurs entreprises d'État dans les grandes filières agricoles vers la fin des années 1990.

Dans la filière coton, les activités d'approvisionnement des producteurs en insecticides ont été privatisées. En outre, la privatisation de la CIDT a vu naître la création d'Ivoire Coton, COIC et un peu plus tard SECO filiale du groupe d'OLAM.



Mais la filière coton et l'industrie textile n'ont pas disposé du temps nécessaire au redressement du fait de la survenue de la crise militaro-politique des années 2000, qui les a profondément affectées.

Les années 2000 ont été marquées par la crise militaro-politique qui a entraîné des perturbations dans les zones de production du coton ainsi que la mise à l'arrêt de plusieurs usines textiles qui étaient pillées ou dans l'incapacité de produire.

Ces usines tournaient à 50% voire 25% de leurs capacités de production et supportaient des coûts fixes importants. La production de coton a significativement baissé en passant de **396 217T** de coton lors de la **campagne 2002-2003** à **78 839T** de coton lors de la campagne **2003-2004**.

La porosité des frontières terrestres a facilité les actions de contrebande avec le manque de contrôle douanier des produits terrestres aux frontières. Les produits contrefaits ont ainsi inondé le marché et trouvaient preneurs car le pouvoir d'achat des ivoiriens était en baisse.

Par ailleurs, les industriels asiatiques s'approvisionnaient en Côte d'Ivoire au détriment des unités de filatures et de tissages locales.

5.1.2 PHASE DE RELANCE ET D'EXPANSION ENTRE 2012 ET 2020 : DE LA MULTIPLICATION DE LA PRODUCTION AU DÉVELOPPEMENT DE LA TRANSFORMATION INDUSTRIELLE

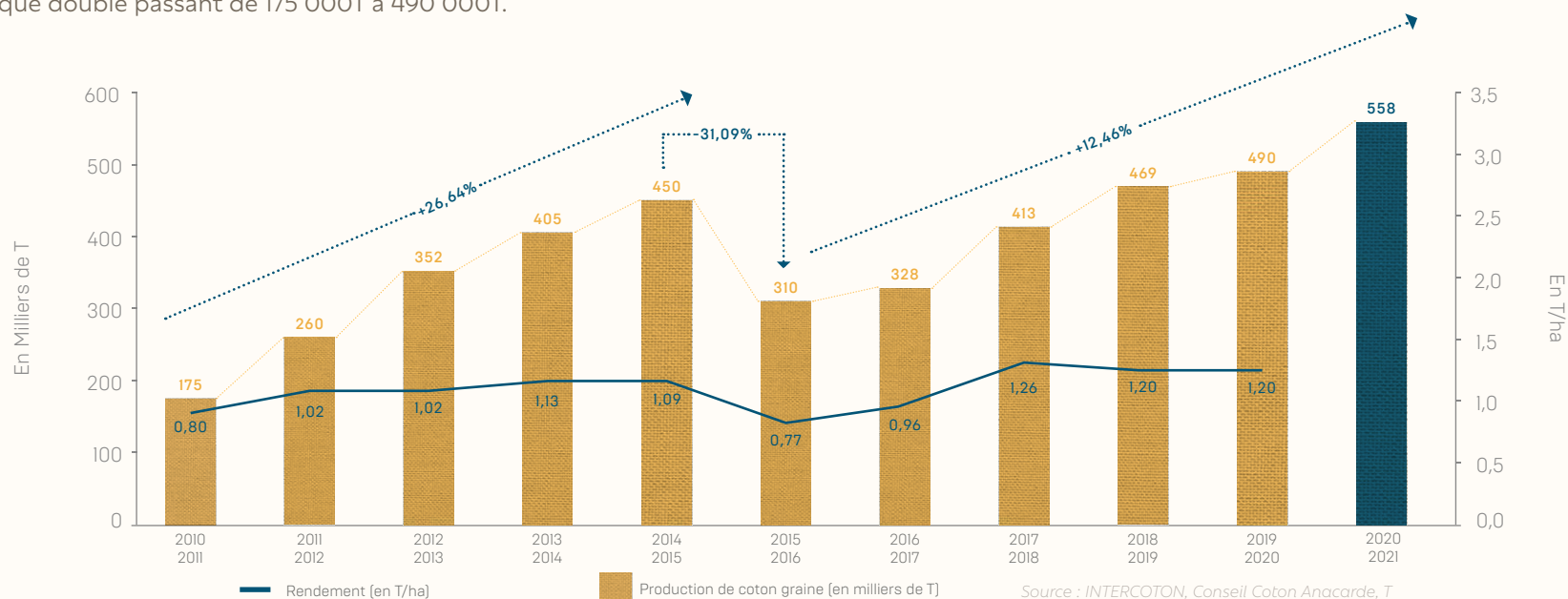
En 2012, l'État a exprimé sa volonté de relancer le secteur en boostant la production de coton et en développant la politique industrielle.

En 2012, le gouvernement a marqué sa volonté de relancer ce secteur autrefois pourvoyeur d'emplois. Une réforme de la filière coton a donc été engagée avec pour objectif d'optimiser les revenus des producteurs, d'améliorer le cadre de vie en milieu rural et de professionnaliser le secteur agricole. Ces réformes ont porté leurs fruits d'autant plus qu'entre les campagnes 2010-2011 et 2019-2020 la production de coton a plus que doublé passant de 175 000T à 490 000T.

5.1.2.1 Multiplication de la production de coton

La production de coton graine a connu une croissance significative au cours de la dernière décennie 2010-2020.

Figures 9-10 : Évolution de la production de coton graine et du rendement



Au cours des dix dernières campagnes, l'évolution de la production de coton graine et de fibre de coton peut être subdivisée en trois phases :

- ▣ **Phase de relance entre 2010 et 2014** : Cette phase est caractérisée par la sortie d'une longue crise qui avait paralysé le secteur au cours d'une décennie. L'adoption du plan de relance par le gouvernement plus le regain des surfaces sous exploitées ont eu un effet immédiat sur la production de coton graine qui a progressé d'environ **26,64%** en moyenne annuelle entre les campagnes **2010-2011 et 2014-2015** avec des productions respectives de **174 689T** et de **450 093T**.
- ▣ **Phase de choc externe et interne entre 2015 et 2016** : La baisse des importations de la Chine et la chute des prix sur le marché mondial amorcé en 2013 ont justifié la décision de l'État de baisser et maintenir le prix d'achat du coton graine des campagnes de 2013 à 2016 à 250 FCFA/kg précédemment fixé à 265 FCFA/kg. Cet abaissement du prix d'achat couplé aux conditions météorologiques défavorables a entraîné le découragement des producteurs et généré une baisse du nombre de producteurs passant de 121 305 à 113 532¹⁰, et de la superficie cultivée. La campagne 2015-2016 a ainsi été marquée par une baisse de 31,09% de la production.
- ▣ **Phase de décollage entre 2016 et 2020** : L'augmentation du prix d'achat de 6% à partir de la campagne 2016-2017 a eu pour effet de remotiver les producteurs et insuffler une nouvelle dynamique de croissance de la production avec un taux de progression annuel moyen de 12,14%. Lors de la campagne 2019-2020, la production de coton graine a atteint un niveau record de 490 442T de la dernière décennie. **Durant la campagne 2019-2020, les trois grands acteurs (IVOIRE COTON, COIC et CIDT) ont généré plus de 86% de l'ensemble de la production de coton graine comme présenté dans le graphique ci-après :**

Figure 11 : Répartition de la production de coton graine entre unités d'égrenage (en haut) et les rendements en coton graine (en bas)



Source : Association professionnelle des sociétés cotonnières (Aprocot-CI), 2020

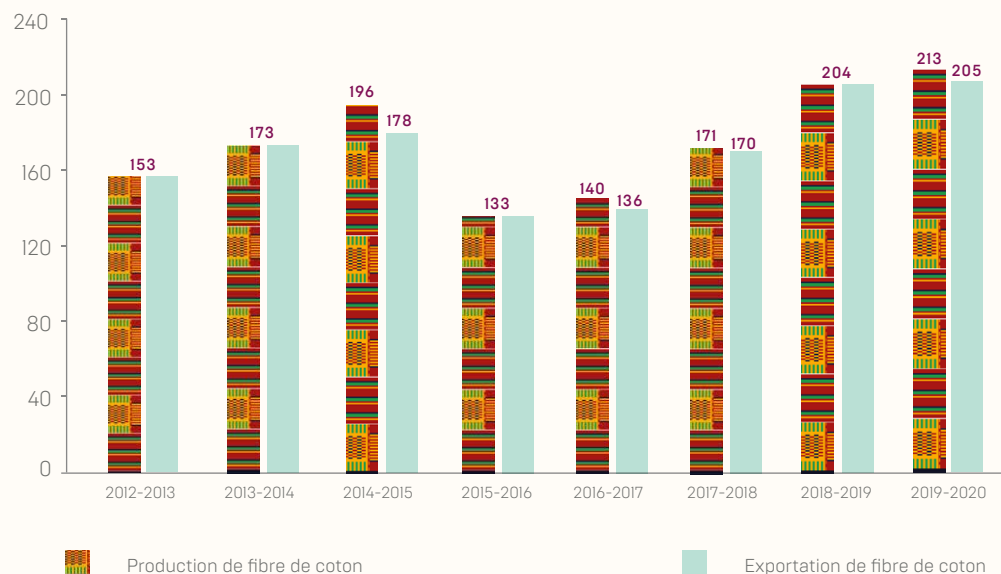
¹⁰<https://www.voafrique.com/a/coteivoire-agriculture-economie-coton-production-baisse/3589796.html>

5.1.2.2 Développement de la transformation industrielle

Quant à la transformation locale, le gouvernement s'est donné pour objectif de redorer les performances du secteur textile. Il est désormais question de trouver des solutions pour redynamiser les unités de productions textiles qui ont souffert des effets pervers de la crise militaro-politique.

La production de fibre de coton est exportée dans sa quasi-totalité.

Figure 12 : Évolution de la production de fibre de coton et du rendement (en milliers de tonnes)¹¹



Source : INTERCOTON Conseil Coton Anacarde

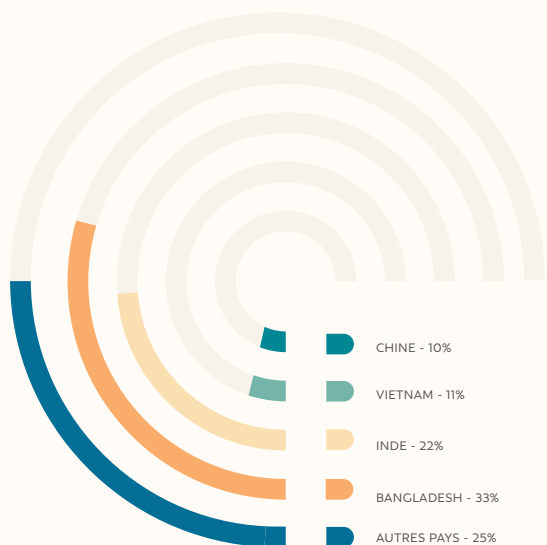
Avec un rendement constant à **43%**, la fibre de coton a connu le même profil d'évolution que le coton graine au cours de ces **huit (8) dernières années**.

Durant cette période, la Côte d'Ivoire a exporté la quasi-totalité de sa production de fibre de coton.

Lors de la campagne 2019-2020, la Côte d'Ivoire a transformé localement environ **7 994T** de fibre de coton, soit **c. 3,7%** de la production totale.

¹¹. Les informations sur les exportations de fibre de coton entre 2010 et 2012 ne sont pas disponibles.

Figure 13 : Exportation de fibre de coton par pays de destination en 2019



Source : International Trade Centre

La production de fibre de coton est exportée principalement vers les pays d'Asie. Comme présenté dans le graphique ci-dessus, le Bangladesh est la première destination de la fibre de coton avec plus de 33% des exportations (en valeur), s'ensuit l'Inde avec 22%.

Le Vietnam et la Chine sont respectivement les 3^{ème} et 4^{ème} destinations de la fibre de coton ivoirienne avec plus de 11% et 10% du total des exportations de fibre de coton ivoirien.



La production, les exportations et importations de tissus et fils (y compris les tissus imprimés).

Figure 14 : Exportations et importations des tissus et fils (y compris les tissus imprimés) en quantité

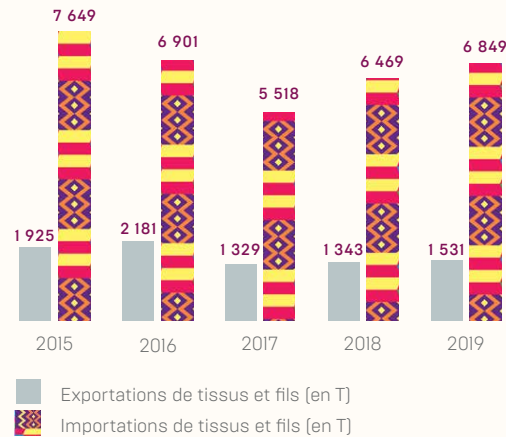
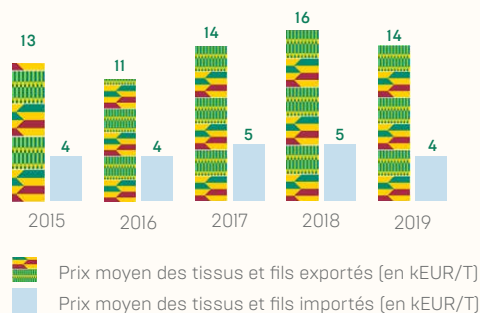


Figure 15 : Prix moyens de tissus et fils exportés et importés



Source : International Trade Centre

En quantité, la Côte d'Ivoire importe plus de tissus et fils (y compris les pagnes tissés) qu'elle n'en exporte. En 2019, la Côte d'Ivoire a exporté 1 531T de tissus et fils et en a importé plus de 6 849T.

Il est aussi important de noter que le prix moyen des tissus et fils exportés est parfois (3) trois fois plus élevé que celui des tissus et fils importés. En effet, le prix moyen des tissus et fils exportés est environ de c. 14 000 EUR/T contre c. 4 000 EUR/T pour celui des tissus et fils importés en 2019.

Cet écart peut s'expliquer par le fait que la plupart des tissus et fils exportés sont des pagnes qui constituent une transformation des tissus non imprimés alors que la plupart des tissus et fils importés contiennent à la fois des tissus non imprimés mais aussi des pagnes importés d'Asie au prix bas.

Figure 16 : Exportations de tissus et fils (y compris les tissus imprimés) par pays de destination en 2019

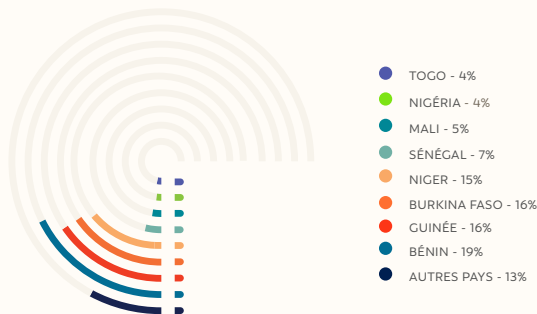
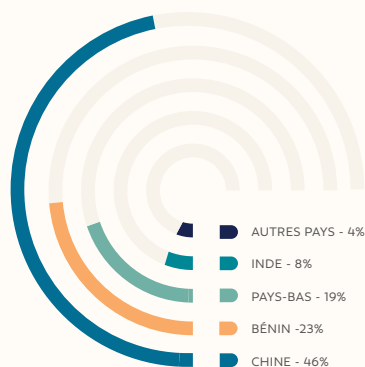


Figure 17 : Importations de tissus et fils (y compris les tissus imprimés) par pays d'origine en 2019

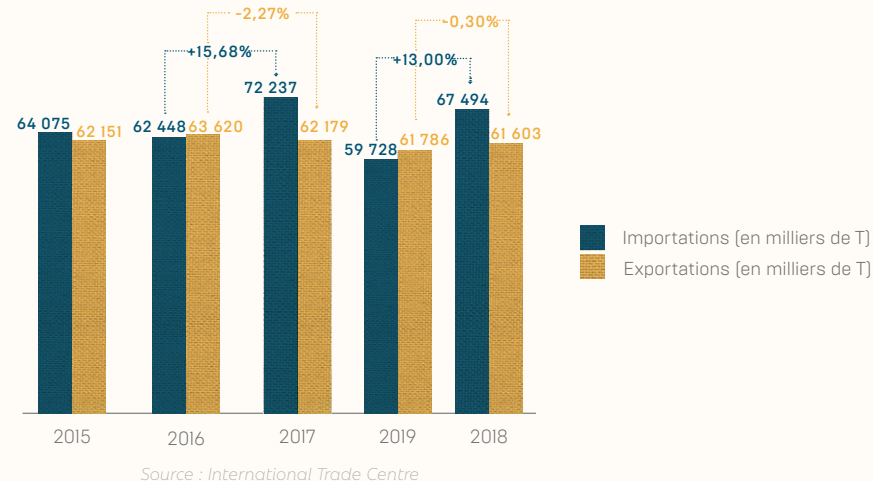


Source : International Trade Centre

Les tissus et fils (y compris tissus imprimés) ivoiriens sont principalement exportés vers les pays ouest-africains. Les premières destinations de tissus et fils sont le Bénin (19%) ensuite la Guinée et le Burkina Faso (16%). A l'opposé, la Côte d'Ivoire importe des tissus et fils (y compris des tissus imprimés) essentiellement de la Chine (46%), du Bénin (23%), des Pays-Bas (19%).

Les exportations et importations de vêtements et autres accessoires de mode.

Figure 18 : Évolution des importations et exportations de vêtements et autres accessoires de mode



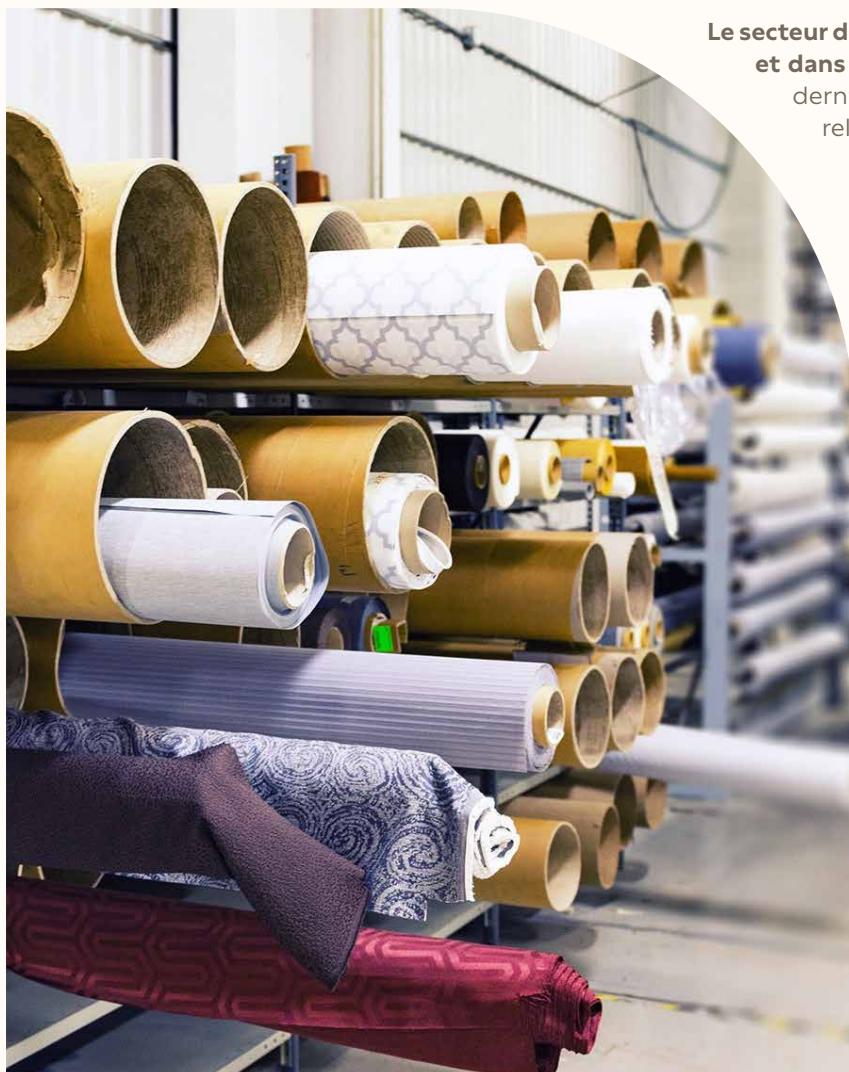
Source : International Trade Centre

Les produits issus de la confection à base de textile exportés par la Côte d'Ivoire sont divers. On y trouve les vêtements pour hommes, femmes et enfants, les accessoires d'intérieur, de mode, etc. Ils sont exportés en général dans le reste de l'Afrique du fait de leur caractéristique « ethnique » bien adopté par les africains. Cependant, ces produits peinent à s'imposer sur le marché mondial en raison du caractère plus ou moins informel dans lequel ils exercent et de leur manque de compétitivité. Il existe en Europe comme en Amérique des consommateurs de ces produits qui sont soit la diaspora africaine, soit les touristes européens venus visiter l'Afrique.

Les quantités produites sont généralement faibles à cause des procédés de fabrication non-industriels. En 2019, les importations de ces articles s'établissaient à **c. 67,5 milliers de tonnes** alors que les exportations étaient évaluées à **c. 61,5 milliers de tonnes**.



APERÇU DE LA CHAÎNE DE VALEUR DU TEXTILE EN CÔTE D'IVOIRE



Le secteur du textile ivoirien est en pleine expansion à l'instar du secteur du textile africain et dans le monde. La production de coton se multiplie au fil des années depuis cette dernière décennie et des efforts sont déployés par le gouvernement ivoirien pour relever l'industrie du textile en Côte d'Ivoire. **Mais le pays est loin d'être compétitif par rapport à la région et au reste du monde.**

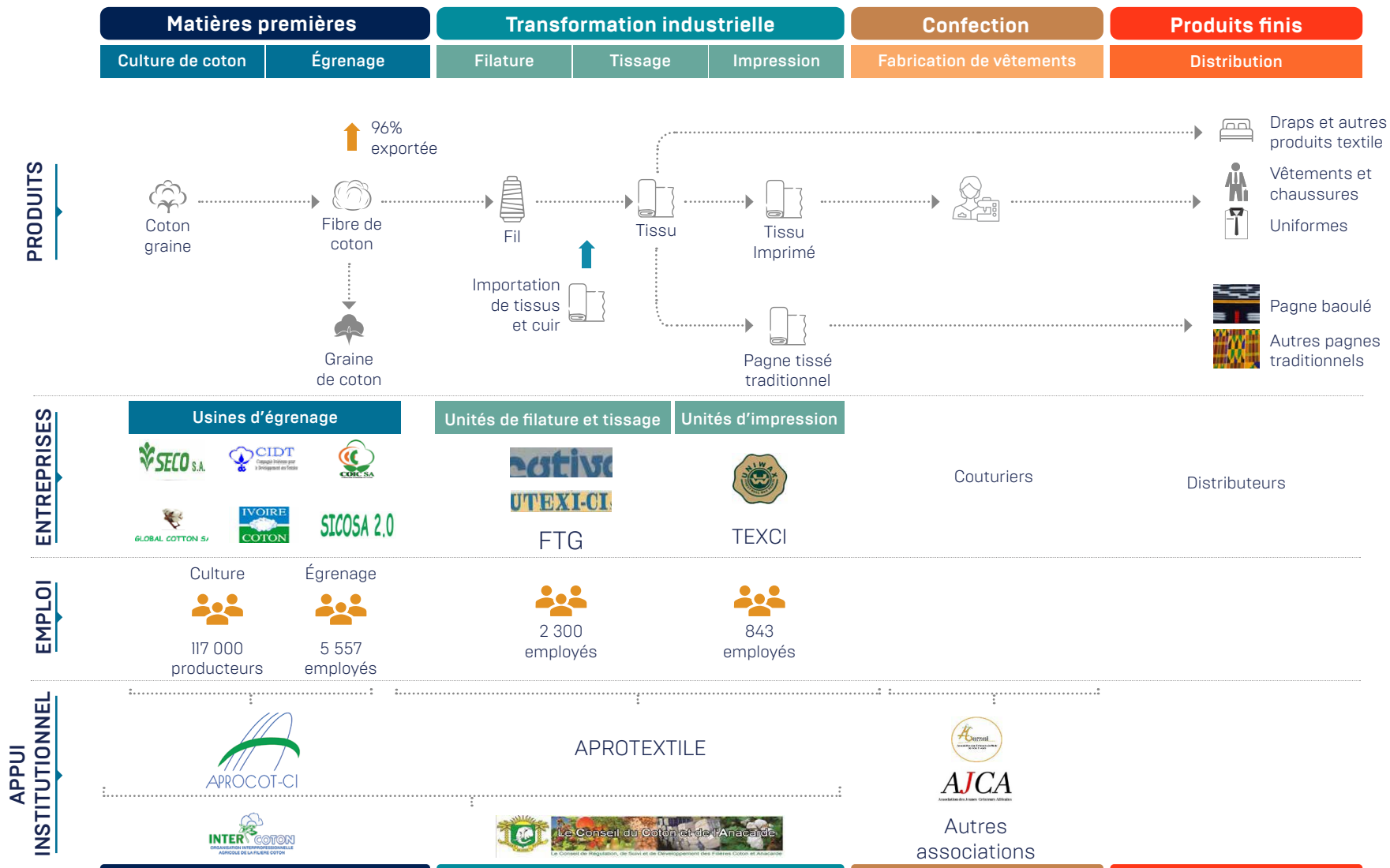
La chaîne de valeur du textile et des vêtements en Côte d'Ivoire est en développement avec des maillons à différents niveaux de maturité en termes de création d'emplois, technologie et de ressources humaines qualifiées.

La figure 19 présente une cartographie ajustée de la chaîne de valeur du textile en Côte d'Ivoire mettant en perspective seulement les principaux maillons et les principales activités développées dans le secteur.

Les principaux maillons de la chaîne de valeur du textile en Côte d'Ivoire, qui seront analysés de manière détaillée, sont la **production de coton, la filature et le tissage, ainsi que la confection des vêtements.** Ces maillons s'articulent autour de multiples acteurs institutionnels et acteurs clés de la filière qui entretiennent le développement du secteur.

Les acteurs institutionnels, dont les interventions sont transversales à la chaîne de valeur, assurent l'administration et la régulation des activités et des autres acteurs. Les acteurs clés de la filière que sont les producteurs de coton, les usines de filature et les fabricants de vêtements, interviennent à différentes étapes de la chaîne et sont étroitement liés les uns aux autres. En outre, les activités au sein de la filière du textile sont pour la plupart développées dans les régions du nord (prioritairement pour la production de coton) et du centre (pour les usines) dont Bouaké qui pourrait-être dénommée « la capitale du coton/textile ».

Figure 19 : Aperçu de la chaîne de valeur du secteur textile en Côte d'Ivoire



5.2.1 FOCUS SUR LES ACTEURS CLÉS DE LA FILIÈRE ET LEURS ACTIVITÉS

5.2.1.1 Production du coton graine et de la fibre de coton

Le segment de la culture du coton et de l'égrenage en Côte d'Ivoire est dominé par six (6) sociétés qui ont une capacité totale de 620 000T et emploient plus de 5 557 personnes et travaillent avec plus de 117 000 producteurs.

Durant la campagne 2019-2020, l'amont de la chaîne de valeur était composé de **15 unités d'égrenage** d'une capacité totale d'égrenage de **620 000T** de coton graine, appartenant à six (6) sociétés cotonnières :

- ▣ La Compagnie ivoirienne pour le développement des textiles (CIDT)
- ▣ IVOIRE COTON
- ▣ La Compagnie Ivoirienne de Coton (COIC)
- ▣ La Société d'Exploitation Cotonnière (SECO)
- ▣ La Société Industrielle Cotonnière des Savanes (SICOSA 2.0)
- ▣ GLOBAL COTTON

Ces unités d'égrenage ont exploité une zone d'une superficie de plus de **408 526 ha**¹³ avec plus de **117 766 producteurs** durant la campagne 2019-2020.



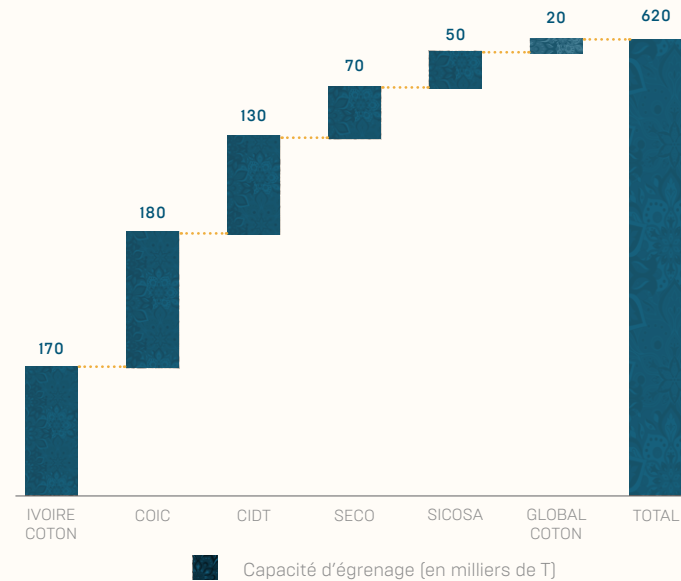
¹³. APROCOTCI



Les sociétés cotonnières ou encore les unités d'égrenage ont pour activités principales :

- ▣ L'approvisionnement des producteurs, à travers un système de préfinancement, en facteurs de production (semences, autres intrants, matériels de culture etc.) ;
- ▣ L'assistance technique aux producteurs ;
- ▣ L'égrenage du coton graine qui consiste à séparer la fibre de coton de la graine de coton ;
- ▣ La commercialisation de la fibre de coton, de la graine de coton et parfois des déchets de fibre de coton.

Figure 20 : Répartition de la capacité d'égrenage durant la campagne 2019-2020



Source : APROCOTCI

5.2.1.2 Transformation industrielle (dont filature et tissage)

Il existe trois (3) unités industrielles de filature et tissage qui produisent des fils et tissus et emploient plus de 2 300 personnes.

La fibre de coton produite en Côte d'Ivoire est exportée, seulement une minime partie est commercialisée auprès de trois unités de filature-tissage locales (FTG, UTEXCI et COTIVO, qui en 2019 ont transformé environ 1% de la fibre de coton produit localement). Les industriels de la filature et tissage ont pour activités principales la production et la commercialisation de tissus et fils pour les tisserands (tissage traditionnel), les unités d'impression, les unités de confection industrielle et les unités de confection d'accessoire de mode, les ateliers de couture et broderie.

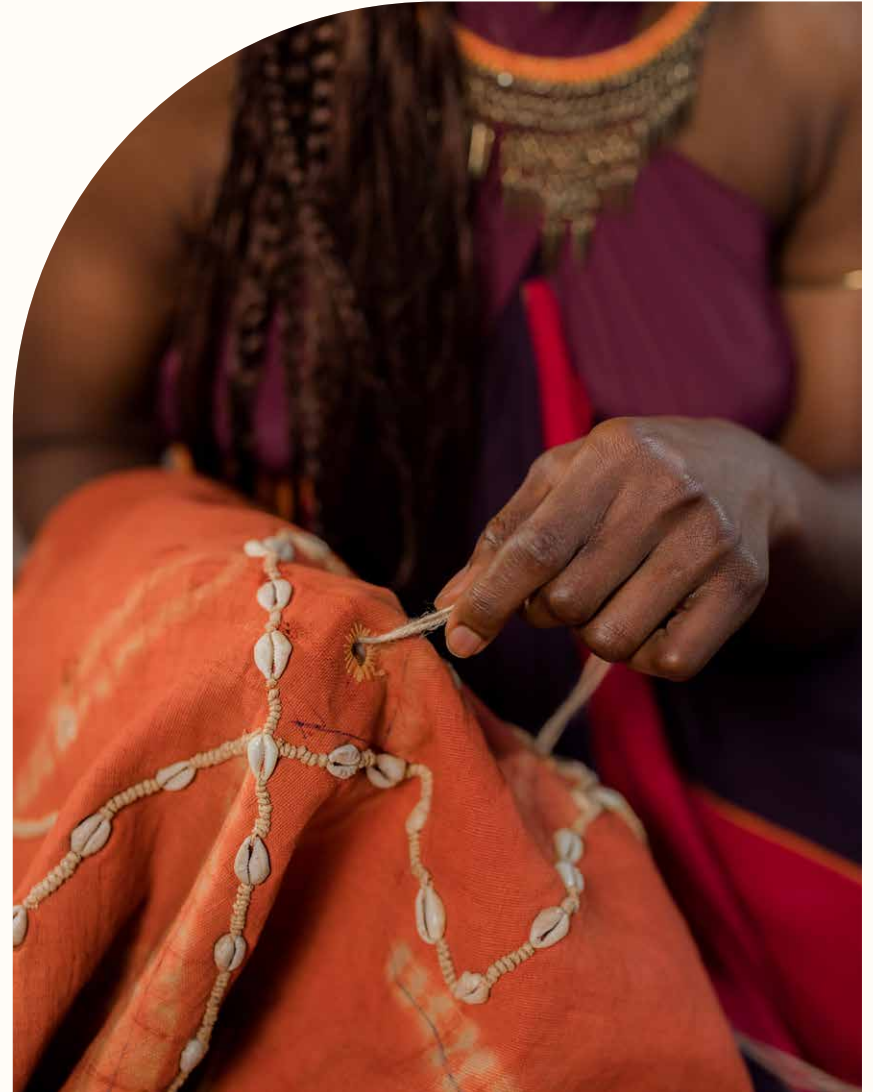
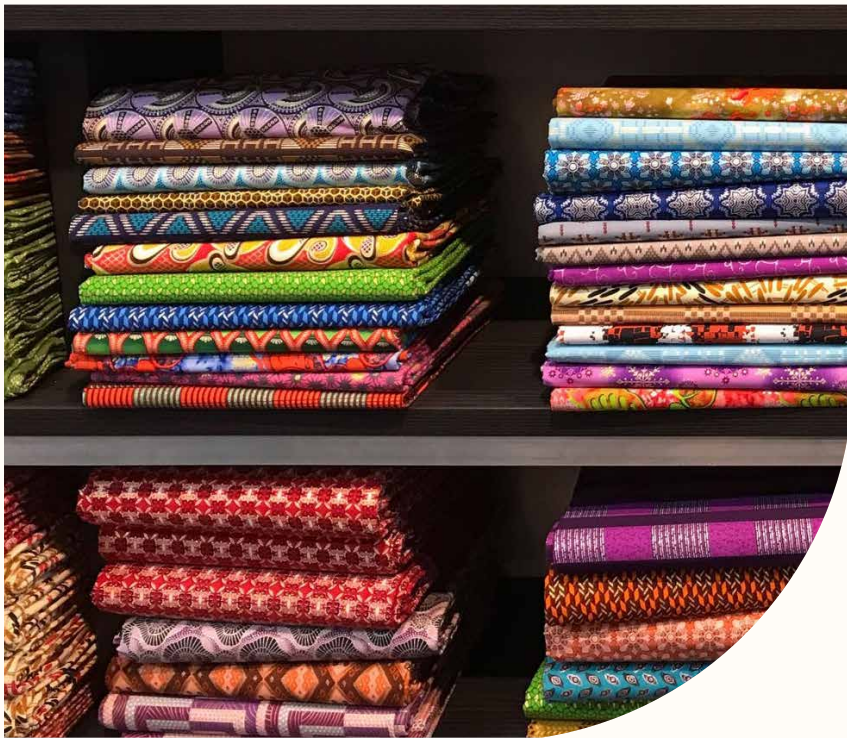
Le marché de l'impression des tissus est dominé par deux entreprises (UNIWAX et TEXCI) embauchant plus de 843 personnes.

Il existe principalement deux (2) unités d'impression en Côte d'Ivoire (UNIWAX et TEXCI). Ces entreprises sont spécialisées dans l'impression et la commercialisation de pagnes mais aussi dans la confection de vêtements. Pour sa production annuelle, UNIWAX, le leader du marché du pagne WAX et VLISCO, a un besoin compris entre 25 millions et 30 millions de yard (soit 22,86 millions de mètres et 27,42 millions de mètre) de tissus.



Le tissage traditionnel se pratique généralement dans les villages et emploie majoritairement des femmes et des jeunes.

Le tissage traditionnel est un patrimoine culturel ivoirien qui se transmet de générations en générations. Ce secteur est pourvoyeur d'emplois essentiellement dans les villes de province et les zones rurales de Côte d'Ivoire. Divers pagnes sont confectionnés essentiellement avec des outils manuels à partir du fil de coton, de la soie ou de polyester.





5.2.1.3 Confection de vêtements

Les ateliers de couture et de confection industrielle confectionnent des vêtements et autres articles de mode à partir du tissu essentiellement importé.

Ces ateliers sont tenus par des stylistes, des couturiers et des entreprises de confection en masse. Ils confectionnent d'une part des articles d'habillement incluant des vêtements, des chaussures et autres accessoires de mode à partir du tissus et d'autre part des produits et accessoires d'intérieur à partir de tissus importés et produits localement.



Les écoles de formation forment essentiellement les professionnels du secteur de la confection.

Il existe plusieurs écoles de formations aux métiers de la mode en Côte d'Ivoire (École Michèle Yakice, École de Mode Tidiane, ...). Toutefois, il existe très peu de centres professionnels qui forment les professionnels des autres maillons de la chaîne de valeur du secteur textile, confection et mode à savoir la production de coton, la filature et tissage, l'impression, etc.



Les distributeurs commercialisent les produits textiles tant sur les marchés locaux que les plateformes en ligne.

Les confectionneurs de vêtements et autres produits textiles utilisent plusieurs canaux de distribution à savoir la vente en boutique (showroom, ...), la vente en ligne et les foires-expositions pour commercialiser leurs produits.

5.2.2 FOCUS SUR LES ACTEURS INSTITUTIONNELS ET LEURS APPUIS AU SECTEUR

5.2.2.1 Entités en charge de politiques visant le développement du secteur

Le Gouvernement a adopté la *loi n°2013-656 du 13 septembre 2013* fixant les règles relatives à la commercialisation du coton et de l'anacarde et à la régulation des filières coton et anacarde.

Afin d'encadrer ce secteur et de veiller au respect des dispositions réglementaires, l'État a créé le Conseil du Coton et de l'Anacarde (ex-ARECA), via le décret d'application n°2013-681 du 02 octobre 2013, l'organe de régulation, de suivi et de développement de la filière qui a pour interlocuteur l'INTERCOTON qui est l'organisation interprofessionnelle de la filière regroupant les professionnels du secteur.

Au niveau du cadre institutionnel, les structures présentes à l'export qui permettent d'appliquer ces dispositions règlementaires sont les suivantes :

- ▣ **Le Ministère de l'Agriculture** pour le développement stratégique du secteur agricole en Côte d'Ivoire
- ▣ **Le Ministère de la Promotion des PME, de l'Artisanat et de la Transformation du Secteur Informel** pour l'appui aux PME ;
- ▣ **Le Ministère du Commerce et de l'Industrie (Direction Technique)** pour la gestion du guichet unique du commerce extérieur et la délivrance du certificat d'origine ;
- ▣ **La Chambre de Commerce et d'Industrie** de Côte d'Ivoire pour la contresignature des certificats d'origine ;
- ▣ **Le Ministère de l'Économie et des Finances (à travers la Direction Générale des Douanes)** pour les procédures de dédouanement ;
- ▣ **Le Ministère de la Promotion de l'Investissement privé** assure la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de promotion de l'investissement privé ;
- ▣ **Le CEPICI** qui est le guichet unique des investissements dont le rôle est de faciliter l'accomplissement des formalités administratives pour les entreprises et les investisseurs ;
- ▣ **Le Ministère des Transports (OIC, les ports et les aéroports)** pour le volet transport ;
- ▣ **Le Conseil Coton Anacarde** qui joue le rôle d'interface entre les professionnels de la filière et le Ministère de l'Agriculture ;
- ▣ **INTERCOTON** autrefois regroupant les unités d'égrenage a été élargi aux 2^e et 3^e transformateurs :
 - ▣ **FPC -CI COOP CA ;**
 - ▣ **AproCoton CI ;**
 - ▣ **Aprotexile.**

ENCADRÉ 2 : LE CONSEIL COTON ANACARDE

Le CCA est l'organe de régulation et de développement chargé de la mise en place et du contrôle du cadre réglementaire ainsi que de la promotion des actions de développement. Il est doté d'un Conseil d'Administration paritaire entre l'État et le secteur privé. Il assure la mise en œuvre de la politique sectorielle du coton, veille à créer une bonne gouvernance des deux filières afin de garantir une meilleure rémunération des acteurs et une répartition juste des revenus de la filière entre les familles professionnelles.

Conformément à la loi suscitée, le Conseil Coton Anacarde est chargé notamment de :

- » Suivre la mise en œuvre et de veiller au respect des principes et règles régissant les activités dans les filières coton et anacarde ;
- » Agréer les opérateurs et prestataires des filières coton et anacarde et d'organiser leurs activités dans un cadre contractuel ;
- » Gérer les informations économiques dans les filières coton et anacarde ;
- » Assurer le contrôle de la qualité et du poids des produits du coton et anacarde ;
- » Faire procéder à l'audit et au suivi des services concédés au sein des filières coton et anacarde ;
- » Apporter à l'État l'appui nécessaire à la négociation, au suivi, et à l'exécution des accords et arrangements internationaux ;
- » Participer à la mobilisation et à la sécurisation des financements au profit des filières coton et anacarde ;
- » Arbitrer les conflits entre les opérateurs ou entre ceux-ci et les prestataires de services annexes ;
- » Superviser et de veiller à une synergie des initiatives et projets en faveur des filières coton et anacarde.

ENCADRÉ 3 : INTERCOTON (ORGANISATION INTERPROFESSIONNELLE AGRICOLE DE LA FILIÈRE COTON)

L'INTERCOTON a été créé en novembre 2002, dans le but de renforcer les liens commerciaux entre les acteurs. L'INTERCOTON est régi par l'ordonnance n°2011-473 du 21 décembre 2011 relative aux organisations interprofessionnelles agricoles (OIA). Il est composé des familles professionnelles :

- » Fédération des Producteurs de Coton de Côte d'Ivoire (FPC-CI) ;
- » L'Association Professionnelle des sociétés Cotonnières de Côte d'Ivoire (l'APROCOT-CI) ;
- » L'Association des Professionnels du Textile (APROTEXTILE) composée des industriels de la 2^{ème} et 3^{ème} transformation ;
- » L'Association des Triturateurs (ATCI).

Cet organe a pour missions :

- » La coordination des activités de ses membres par l'établissement de règles contractuelles entre ceux-ci concernant notamment la fixation des prix ;
- » La définition des normes de qualité, l'instauration des cotisations volontaires obligatoires ;
- » La défense des intérêts communs de ses membres ;
- » La représentation collective auprès de l'État et des tiers.

5.2.2.2 Entités en charge de l'appui technique et financier au secteur

Le Centre National de Recherche Agronomique (CNRA) de Côte d'Ivoire est une agence gouvernementale créée en 1998 qui a pour mission de développer et vulgariser de nouvelles techniques en vue d'améliorer la productivité et de mettre au point des variétés à haut rendement, résistantes aux contraintes biotiques et abiotiques et de les diffuser. Durant la crise militaro-politique, plusieurs bureaux du CNRA ont été contraints de fermer ce qui a eu un impact sur la qualité de la production de coton. Une dizaine d'années après la fin de cette crise, plusieurs centres de recherche ont eu besoin d'être rénovés.

Le Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricole (FIRCA)¹⁴

Le FIRCA mobilise des ressources auprès des filières agricoles, de l'État et des Partenaires Techniques et Financiers pour le financement de programmes de développement agricoles. Il mobilise des ressources financières pour des projets liés à :

- (i) la recherche appliquée,
- (ii) le conseil,
- (iii) la formation aux métiers agricoles,
- (iv) le renforcement des capacités des Organisations Professionnelles Agricoles et d'Élevage (OPA / OPE),
- (v) les études d'accompagnement.

Le mode de fonctionnement du FIRCA s'articule autour de quatre axes principaux tels que la planification participative des acteurs, le recours systématique à des prestataires de services de qualité, le suivi-évaluation participatif des projets et programmes, la restitution aux bénéficiaires.

¹⁴. FIRCA





ÉVALUATION DU POTENTIEL DES TROIS SOUS-SECTEURS CLÉS DU TEXTILE

L'évaluation des sous-secteurs que sont la production de coton, la filature et le tissage, ainsi que la confection des vêtements met en évidence les points forts, les contraintes et les opportunités. L'évaluation se base sur quatre (4) aspects clés que sont la création emplois, les facteurs de production et la technologie, les ressources humaines, et enfin la durabilité, pour apprécier le niveau de maturité, la compétitivité et le potentiel de croissance de chaque sous-secteur.

5.3.1 PRODUCTION DE COTON GRAINE

Ce sous-secteur présente un potentiel de croissance important mais peu compétitif et stable. Les performances de la production de coton sont bonnes depuis cette décennie mais le capital humain peu encadrés et qualitativement limité représente un risque. Le prix du coton graine reste peu compétitif comparativement aux pays voisins tels que le Bénin ou le Mali. La culture du coton peut être davantage développée au regard des superficies exploitables encore disponibles.

La croissance du secteur passe par les investissements liés étroitement aux facteurs tels que (1) la recherche et le développement des semences pour accroître leurs performances en rendement, (2) la formation et l'encadrement des producteurs pour améliorer et garantir la durabilité des pratiques agricoles, ainsi que (3) l'appui des producteurs à la mécanisation agricole.

RESSOURCES HUMAINES

Le métier d'agriculteur reste majoritairement informel et les agriculteurs demeurent peu qualifiés ; ce constat est plus accentué dans le cas du coton. Les pratiques culturelles du coton sont très traditionnelles. Il n'existe pas de formation technique approfondis permettant aux producteurs de coton d'actualiser leurs pratiques et d'optimiser ainsi leur production. En outre, les revenus des producteurs sont faibles et insuffisants ; ce qui a pour effet de décourager les producteurs (d'où la baisse de production enregistrée au cours de la campagne 2015-2016).

Améliorer la situation socio-professionnelle des producteurs de coton est un préalable au développement de la production cotonnière de manière durable. Ainsi, il est opportun de :

- ▣ Formaliser le métier d'agriculteur et de mettre en place des plateformes ou structures de formations techniques afin de développer l'attrait au métier, d'une part, et les compétences des producteurs avec des pratiques cultures adaptées aux évolutions de leur environnement, d'autre part ;
- ▣ Garantir un revenu minimum convenable pour les producteurs de coton afin de développer l'attrait au métier, surtout des jeunes.

EMPLOI

L'activité de production de coton est facilement accessible et il n'existe quasi aucune barrière à l'emploi. La culture du coton a fait vivre plus de 117 000 producteurs durant la campagne 2019/2020, et ce nombre devrait augmenter de c. 10% passant à 132 000 producteurs au cours de la saison 2020/2021. **Seulement, l'attrait au métier d'agriculteur limitent l'extension de l'emploi en raison de l'intensivité de la culture et des faibles revenus.** En effet, l'agriculture est majoritairement exploitée par la population rurale qui en dépend fortement. L'attrait de l'ensemble de la population locale au travail de la terre reste marginal, et la main d'œuvre employée pour les travaux champêtres provient majoritairement des pays voisins tels que le Burkina Faso et le Mali. Ce constat est plus prononcé au niveau des jeunes qui montrent leur désintérêt comme en témoigne le taux élevé d'exode rural. Cependant, les femmes en milieu rural sont plus impliquées dans les travaux agricoles du coton.

Créer d'avantage d'emplois au niveau de la production cotonnière nécessite de développer l'attrait au métier. Ceci passe par la réduction de la pénibilité de la culture par la mécanisation et la garantie d'un revenu minimum convenable pour les producteurs de coton.

PRODUCTION ET TECHNOLOGIE

La culture du coton reste intensive en travail et le niveau de mécanisation dans les exploitations cotonnières en Côte d'Ivoire est faible. En effet, la mécanisation requiert des ressources financières plus importantes que les producteurs ne pourraient supporter. Ainsi, les producteurs de coton ont généralement recours à des outils manuels et rudimentaires tels que les houes et les truelles plutôt qu'aux tracteurs pour le labour de la terre par exemple.

La qualité des semences de coton utilisées et le changement climatique peu favorable à la culture ne permettent pas d'obtenir de bon rendement. La recherche et le développement permettant de mettre sur pieds des variétés de semences améliorées est limitée. Le Centre National de Recherche Agronomique et de la recherche agricole est cependant dépassé par la demande et tente toujours de reconstituer les ressources génétiques perdues lors de la crise de 2002. Alors que la Chine et le Bangladesh offrent de meilleures semences avec des rendements atteignant respectivement 4,88 T/ha et 3,38 T/ha.

Les terres arables, des régions du Bafing et du Gontoungo notamment, sont faiblement exploitées. Cependant, dans ces régions les femmes ont un accès limité à la terre pour développer leur propre exploitation, en tant que propriétaire, du fait de la tradition qui concède le plus ce droit aux hommes.

Rendre plus accessibles les facteurs de production et la technologie disponible permettrait d'optimiser la culture du coton. Dans ce cadre, il conviendrait, avec l'appui de l'État, de :

- ▣ Faciliter l'acquisition des équipements et engins motorisés aux grands producteurs ou aux coopératives de producteurs afin d'accroître le niveau de mécanisation et réduire la pénibilité des travaux. Ceci nécessite au préalable une meilleure organisation des producteurs ;
- ▣ Développer la recherche et le développement pour améliorer les semences en qualité et rendement ;
- ▣ Réduire les barrières d'accès à la terre pour les femmes et les jeunes afin de favoriser l'extension des superficies cultivées.

Des initiatives développées par le gouvernement constituent des atouts et des bonnes pratiques à renforcer pour améliorer la compétitivité du secteur, notamment :

- ▣ Les subventions de coton-graine accordées aux producteurs pour la campagne 2019/2020 ;
- ▣ La répartition des zones de production de coton-graine¹⁵ avec des zones exclusivement attribuées aux activités des six (6) sociétés d'égrenage de coton pour l'économie des coûts d'acheminement du coton-graine des zones de production vers les usines ;
- ▣ La fixation des prix du coton depuis la campagne 2014/2015 par le ministère en charge de l'Agriculture et l'INTERCOTON.

DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

La culture du coton bio, qui privilégie l'utilisation des intrants durables au détriment des engrais ou pesticides chimiques, est peu répandue.

La culture du coton est le plus gros consommateur d'engrais avec un taux d'utilisation de plus de 40% des engrais disponibles dans le pays¹⁶, contre 16% pour le cacao et l'huile de palme ou 10% pour le sucre. En outre, la fréquence et la quantité d'application d'insecticides et de pesticides sont également importantes. Car en effet, la culture du coton requiert l'application d'insecticides et de pesticides au moins toutes les deux semaines pour lutter contre les attaques massives d'insectes.

Développer les pratiques durables requiert de développer une politique de vulgarisation d'insecticides et de pesticides biologiques avec pour objectif de réduire les importations des produits chimiques au profit des produits biologiques (exonération de taxes pour les produits biologiques), de vulgariser et sensibiliser les producteurs à l'application ces produits.

¹⁵Le découpage a été effectué en 18 zones dont 16 appelés « Zones Exclusives d'Activités » (ZEA) et attribuées aux unités d'égrenage. Les deux zones restantes appelées

« Zones de Développement du Coton » (ZDC), autour de Bouna et Touba sont restées libres pour donner l'opportunité à d'autres investisseurs de s'installer et d'ouvrir des unités d'égrenage ou de permettre aux opérateurs déjà installés d'étendre leurs activités.

5.3.2 FILATURE ET TISSAGE

RESSOURCES HUMAINES

Les métiers industriels sont formellement encadrés et différents niveaux de formation existent localement. Les revenus des travailleurs en milieu industriel sont convenables, mais le peu d'industries existantes souffrent d'un manque de personnel qualifié. En effet, la Côte d'Ivoire instaure pour le personnel des industries un salaire minimum plus élevé, comparativement aux pays africains tels que le Ghana et l'Éthiopie ; avec un salaire de 89 EUR contre respectivement 51 EUR et 22 EUR. Les offres de formation en génie industriel, qui sont coûteuses, sont peu développées et restent générales (moins spécifiques à l'industrie cotonnière).

Assurer la disponibilité des ressources humaines qualifiées en nombre suffisant est un préalable au développement de l'industrie locale du textile. Ainsi, il est opportun de :

- ▣ Multiplier les offres de formation soit par l'élaboration de curricula et de formations plus structurés, soit par le renforcement des infrastructures de formation existantes ;
- ▣ Mettre en place des offres de formations spécialisées à l'industrie du textile.

EMPLOI

Le maillon de la transformation industrielle est celui qui emploie le moins de personnes sur l'ensemble de la chaîne de valeur. En effet, le nombre d'employés s'élève à plus de 8 700 avec plus de 60% de ces employés dans les usines d'égrenage. Mais, le faible niveau de création d'emplois est fortement lié au faible niveau d'activités industrielles dans le pays.

Créer plus d'emplois au niveau de la transformation industrielle dans ce contexte implique de développer le tissu industriel du textile pour accroître la demande en personnel et garantir l'emploi aux ressources humaines formées.

PRODUCTION ET TECHNOLOGIE

Le maillon de la transformation industrielle est globalement limité en termes d'équipements. Les machines des usines sont toutes obsolètes et les pièces de rechange disponibles sur le marché local sont insuffisantes. Ces machines obsolètes fonctionnent avec des cycles d'arrêt rendant la production peu efficace. Les lourds investissements qu'impliquent le remplacement des machines ne permettent pas à certaines usines, aux revenus limités, de supporter ces investissements.

Les usines supportent des coûts liés à la consommation d'électricité très élevés et peu compétitifs par rapport aux principales industries textiles régionales et mondiales. Alors que la Côte d'Ivoire a réalisé une électrification quasi complète des zones urbaines et atteint un taux d'électrification général remarquable de 92% en 2016, le coût de l'électricité est moins compétitif par rapport aux autres pays régionaux et mondiaux leaders dans le secteur du textile. Le coût de l'électricité pour les entreprises en Côte d'Ivoire est de 93 FCFA (0,141 EUR) par kWh par rapport au Ghana (0,117 EUR/kWh), à la Chine (0,086 EUR/kWh) ou à l'Éthiopie (0,02 EUR/kWh).

Le cadre réglementaire pour protéger l'industrie textile et manufacturière locale est limité. La politique fiscale complexe impose aux entreprises un lourd fardeau de mise en conformité. Les indicateurs Doing Business 2019 de la Banque Mondiale montrent que, parmi les pays africains, la Côte d'Ivoire a le plus grand nombre de charges de conformité

¹⁶. Oxford Business Group, How Ivorian agriculture can benefit from local processing, 2020.

et de paiements d'impôts, avec une moyenne de 63 paiements, contre une moyenne de 37 paiements pour l'Afrique subsaharienne. L'effet de taxes composées est punitif sur les opérations des entrepreneurs.

Le manque de stratégie de développement de l'industrie textile handicape le progrès. Bien que la Côte d'Ivoire ait élaboré une stratégie de développement de l'industrie textile en 2012, les réflexions sur une stratégie de développement du secteur textile ont été entamées en 2021, soit un peu moins d'une décennie après. Vu le dynamisme du secteur textile dans le monde, il serait important d'élaborer des stratégies quinquennales de développement du secteur. La relance de l'industrie textile dépend d'une stratégie d'industrialisation claire et applicable, avec un accent particulier sur le secteur filature/tissage.

Au niveau de l'égrenage, les usines fonctionnent à plein régime et ont même besoin d'accroître leur capacité de production. Les usines IVOIRE COTON et SECO, par exemple, qui sont respectivement à des taux d'utilisation de leur capacité de production de 98% et 95%, ne pourront faire face aux augmentations significatives de production de coton prévues dans les prochaines années. **En outre, les égreneurs ont une connaissance limitée de la chaîne d'approvisionnement mondiale et dépendent fortement des négociants internationaux** tels que West Africa Cotton (WAF Cotton) pour écouler leur fibre de coton. Il existe peu de canaux de rétroaction entre les transformateurs et les acheteurs.

Au niveau de la filature et du tissage, la forte pression des tissus étrangers sur le marché affecte la capacité des usines locales à produire à hauteur de leur potentiel. Les tissus importés principalement des pays d'Asie sont plus compétitifs, et certains sont mêmes illégalement introduits sur le marché local. Ceci complexifie la capacité des industries textiles locales à s'imposer sur le marché local et international.

Au niveau de l'impression, les usines sont fortement dépendantes des matières premières importées. Le cycle d'approvisionnement est long et nécessite des fonds importants. Le cycle de production des exportations est soumis à des calendriers de livraison serrés et à des délais de plus en plus courts, ce qui confère une grande importance au temps et à la fiabilité, même lorsque les marchandises sont importées.

Rendre les industries ivoiriennes de textile plus compétitives implique de rendre les équipements plus accessibles, de protéger le marché local et d'optimiser le système logistique des industries. Il est dans ce cadre opportun d'accompagner les industries locales en financement, en accompagnement pour l'accès au marché et en supports institutionnels.

L'initiative en cours de l'État relative à **la construction d'une zone franche dédiée au secteur textile à Bouaké (2012)¹⁷ est un atout et sa mise en œuvre devrait être soutenue.** Cette infrastructure devrait permettre de renforcer la transformation locale de coton. En outre, **la loi sur la contrefaçon de 2009¹⁸ est un atout à renforcer** afin d'améliorer les capacités de surveillance des services douaniers et du dispositif de lutte contre les importations de produits contrefaits.

DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

Les industries de textile utilisent des quantités importantes de produits chimiques. Il y a lieu de promouvoir dans ce maillon les pratiques durables pour la préservation de l'environnement et le bien-être des populations environnantes.

¹⁷. La construction d'une zone franche dédiée à la transformation du textile est prévue dans la ville de Bouaké, dans le centre du pays.

¹⁸. Un protocole d'accord a été signé en 2009, entre UNIWAX et la Direction des douanes pour la lutte contre la contrefaçon.

5.3.3 CONFECTION DES VÊTEMENTS

RESSOURCES HUMAINES

Les métiers appartenant au sous-secteur de la confection de vêtements (styliste, couturier, etc.) sont en majorité informels. L'univers de la mode ivoirienne regorge de talents reconnus localement pour l'habillement mais très peu connus à l'international ou même dans la sous-région. Rares sont ceux qui arrivent à mettre en vente leur ligne de vêtements et à développer leur marque.

La majorité de ces talents ne disposent pas de formation de référence, en habillement ou en management, leur permettant de gérer efficacement leurs entreprises. Il ressort des entretiens conduits avec les professionnels de la mode qu'une frange importante de la main-d'œuvre du secteur de la mode possède des compétences techniques, spécialisées et pertinentes limitées pour plusieurs raisons. La disponibilité limitée de spécialistes qualifiés impacte la productivité du secteur et fait qu'il est difficile pour les marques de respecter les normes internationales de qualité et de taille. Les compétences dans la découpe de patrons, la couture, le plissage ou même la finition adéquate des vêtements aux normes internationales sont rares.

En outre, les entrepreneurs du secteur de la mode ont des compétences limitées en matière de gestion en raison d'une éducation et d'une formation inadéquate. Le manque de gestionnaires qualifiés limite l'efficacité des opérations, systèmes et processus commerciaux. Les créateurs et artisans locaux sont souvent autodidactes et manquent de formation en gestion d'entreprise.

Le manque de compétences en matière de gestion d'entreprise limite la croissance de leurs entreprises au-delà du marché local pour les amener

au niveau international. En raison des ressources humaines limitées, les créateurs de mode sont contraints d'effectuer plusieurs tâches et de jouer différents rôles pour lesquels ils sont parfois mal adaptés. Par exemple, les stylistes gèrent et exécutent toutes les activités de conception, de comptabilité, de gestion, de vente et de marketing.

Ces limitations de compétences sont liées aux capacités limitées des écoles de formation de mode. En Côte d'Ivoire, il existe très peu d'écoles de formation aux normes internationales qui forment des personnes à toutes les étapes des métiers de la mode (du design, de la coupe, de la mode au marketing).

Les parties prenantes ont noté que peu d'écoles d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle ont la capacité et les équipements nécessaires pour offrir des cours et formations alignés sur le secteur du textile et de l'habillement en raison de plusieurs défis, notamment : le manque d'enseignants qualifiés dans certaines filières, le manque d'équipements pour la formation pratique, tant dans le secteur public que privé, un système d'intégration professionnelle déficient et un contenu de formation non standardisé diffusé à tous les acteurs.

Auparavant, il existait environ 18 collèges privés spécialisés dans ces métiers, mais à ce jour, beaucoup d'entre eux ont fermé en raison des coûts de fonctionnements élevés, laissant seulement environ cinq (5) écoles de mode. Sur ces cinq écoles privées, il n'y a que deux (2) écoles de formation reconnues : Michele Yakice à Abidjan et Tidiane Thiam à Bassam. Cependant, ces écoles ne sont pas en mesure de répondre à la demande élevée de ce type de formation. De plus, les frais de scolarité, qui s'élèvent en moyenne à 250 000 FCFA (381 EUR) par an pour un programme de formation de trois ans dans le domaine de la mode et du design, sont souvent inaccessibles à la population.

Améliorer la situation socio-professionnelle des acteurs de la mode est un préalable au développement du secteur de la mode et du textile en général. Ceci demande de formaliser les métiers de la mode et de créer des instituts professionnels ou des écoles supérieures d'excellence pour doter ces acteurs de compétences techniques et managériales requis au développement de leurs affaires.

EMPLOI

Les métiers de la mode sont facilement accessibles et il n'existe quasi pas de barrière à l'emploi. La disponibilité de statistiques dans ce maillon est limitée mais l'on pourrait dénombrer des centaines d'ateliers de confection de vêtements sur l'ensemble du territoire et une concentration plus importante à Abidjan.

L'attrait au métier est considérable comparativement aux autres maillons de la chaîne de valeur au regard de la forte demande au niveau des structures de formation existantes. Ce constat est plus important au niveau des jeunes et femmes. Mais, le caractère informel du secteur et des métiers accroît la précarité de l'emploi et a un impact négatif sur les revenus.

Créer davantage d'emplois au niveau de la confection de vêtements requiert de développer l'industrie de la confection et les marques « Made in Côte d'Ivoire » en accompagnant les acteurs de la mode avec les politiques qui leurs sont adaptées.

PRODUCTION ET TECHNOLOGIE

L'approvisionnement en matières premières locales est insuffisant pour satisfaire la demande. Ces matières premières sont rares et coûteuses. Ce qui pousse les fabricants de vêtements à se tourner vers les tissus importés car les exigences du secteur requièrent un approvisionnement en permanence de tissus à un prix compétitif. Les accessoires de couture (fermeture, bouton, épingle, mètre à ruban) sur le marché local par exemple sont importés ; il n'existe pas d'industries de production locale,

à l'exception de SICOMEX qui fabrique de petites quantités d'accessoires et dont les modèles et les options sont limités. Les créateurs et artisans locaux sont donc obligés d'acheter les accessoires importés sur les marchés régionaux ou internationaux.

Le secteur des fabricants de vêtements est peu industrialisé. La confection de vêtements en masse est très peu développée et la majorité des ateliers de confection de vêtements ne s'adonnent qu'au sur-mesure. Ce sont principalement des TPEs et PME. Il est donc difficile pour ces acteurs d'étendre leurs limites à l'international et être compétitifs. En outre, les entreprises locales ont également du mal à répondre aux standards internationaux faute de formation adéquate.

Rendre l'industrie de la mode ivoirienne compétitive implique de développer les capacités des entreprises locales en équipements et compétences requises. Il est dans ce cadre opportun d'accompagner les acteurs de la mode dans ce développement de l'industrie et des marques « Made in Côte d'Ivoire ».

Le projet de construction d'un centre international de stylistes/modélistes à Abidjan en cours depuis représente un atout dont la mise en œuvre devrait être soutenue. En 2021, ce projet n'a pas encore vu le jour et la relance du développement du projet de construction de zone industrielle pourrait avoir un effet d'entraînement et pousser les autorités locales à remettre sur la table ce projet.

DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE / TRAÇABILITÉ

La consommation de produits chimiques est importante sur l'ensemble de l'amont de la chaîne de valeur. Garantir le développement des pratiques durables est clé pour la préservation de l'environnement et le bien-être des populations à tous les niveaux de la chaîne de valeur. Au niveau de la confection, il serait opportun de garantir la durabilité des matériaux utilisés par les fabricants en développant un système de traçabilité couvrant la chaîne de la valeur.





ÉVALUATION DES OPPORTUNITÉS DES SOUS-SECTEURS

La présente section analyse pour chaque sous-secteur les déterminants de croissance en évaluant le niveau d'investissement requis pour le développement de chacun d'eux et la faisabilité.

5.4.1 PRODUCTION DE COTON / FIBRE DE COTON

La croissance et la constance de la production de coton local est déterminée par la disponibilité de semences à haut rendement, le développement des pratiques agricoles durables et la garantie d'un revenu minimum convenable aux producteurs. Le développement de ces déterminants implique la mise en œuvre d'actions concrètes et réalisables ainsi que des investissements à court ou moyen termes.

Tableau 1 : Évaluation des opportunités et recommandations du sous-secteur
« Production de coton »

DÉTERMINANT DE CROISSANCE	OPPORTUNITÉS / RECOMMANDATIONS	NIVEAU D'INVESTISSEMENT	FAISABILITÉ
1 Semences à haut rendement	Mettre en place un centre de recherche pour l'amélioration du rendement des semences	Élevé	Forte
2 Pratiques agricoles durables	Renforcer les plateformes de formation en technique agricole	Moyen	Moyenne
3 Mécanisation	Faciliter l'accès aux machines agricoles	Élevé	Faible
4 Équipements et Technologie	Augmenter la capacité de production des usines d'égrenage	Élevé	Faible

Les semences utilisées actuellement pour la culture du coton ont de faibles rendements et la recherche associée est peu développée. L'amélioration du rendement des semences demande une R&D cohérente qui implique des investissements notamment dans la mise en place d'un centre de recherche équipé, de laboratoires à la pointe de la technologie, des sites d'essai, des exploitations-témoins, etc. Le pays dispose d'un seul centre de référence en matière de recherche agricole dont les capacités financières et techniques ne permettent pas de satisfaire la demande.

Les pratiques culturelles restent inadaptées aux changements climatiques. Les producteurs sont faiblement informés sur les pratiques culturelles optimales (actualisation du calendrier culturel, techniques de culture, etc.), l'utilisation des équipements mécanisés et des intrants (et leur impact sur l'environnement). Le développement des pratiques agricoles durables requiert de former d'une part les producteurs sur les techniques culturelles plus productives et adaptées à l'environnement durable, et d'autre part de former plus de techniciens agricoles pour l'encadrement des producteurs. Il existe déjà plusieurs structures de formation de techniciens agricoles dont les capacités ont besoin d'être renforcées.

Le niveau de mécanisation est faible et la culture du coton reste intensive en main d'œuvre. Pourtant, les machines et équipements sont localement disponibles, mais sont très coûteux et hors de la portée des producteurs. L'accessibilité des producteurs à ces machines et équipements requiert un appui externe à travers des subventions de l'État ou de bailleurs de fond ainsi que des solutions alternatives (telles que le leasing, sharing, etc.).

Les équipements et les technologies utilisés par les industries locales sont vétustes à l'instar des procédés industriels. Les usines d'engrenage tournent au quasi maximum de leur capacité de production. Une extension de cette capacité de production serait nécessaire afin d'accompagner l'augmentation de la production de coton en Côte d'Ivoire et maintenir la transformation de coton-graines au pays (étant une source importante d'emplois).



5.4.2 FILATURE ET TISSAGE

Le développement de la transformation industrielle dépend fortement d'investissements importants dans l'équipement industriel, de la disponibilité de ressources humaines qualifiées et de l'accès aux matières premières.

Les usines de filature/tissage notamment fonctionnent en-dessous de leur capacité de production et supportent des coûts fixes importants.

Cependant, l'accès des industries locales, aux équipements et technologies plus performantes, qui requièrent des investissements très lourds, est limité d'une part par l'incapacité des usines à supporter ces investissements (avec leurs fonds propres) et d'autre part par les difficultés d'accès au financement.

Tableau 2 : Évaluation des opportunités et recommandations du sous-secteur « Filature et tissage »

DÉTERMINANT DE CROISSANCE	OPPORTUNITÉS / RECOMMANDATIONS	NIVEAU D'INVESTISSEMENT	FAISABILITÉ
5 Investissements industriels	Faciliter des projets industriels	Faible/Moyen	Forte
	Faciliter l'accès au financement à travers la garantie de prêts bancaires	Élevé	Moyenne
6 Ressources humaines qualifiées	Renforcer l'offre de formation locale existante à travers des partenariats	Moyen	Forte
	Créer des écoles supérieures avec des offres de formation spécifiques	Moyen	Forte
7 Prix des matières premières	Optimisation de la filière coton graine	Moyen	Forte
	Réglementation des prix d'achat	Moyen	Faible

Malgré les efforts de l'État et des acteurs, le tissu industriel reste modeste et nécessite une participation conjointe des pouvoirs publics et du secteur privé.

Les projets industriels élaborés par l'État n'ont pas été démarrés pour la plupart, notamment la construction d'une zone franche dédiée au secteur textile à Bouaké (projet initié en 2012). Or, le développement de projets industriels d'envergure, tels que prévus par l'État permettrait d'impulser un nouvel élan à l'industrie cotonnière locale. En outre, les industries locales manquent de financement pour l'acquisition de leurs équipements essentiels mais très coûteux. Avec de faibles capacités financières, ces industries ne disposent pas de leviers nécessaires à la contraction de crédits bancaires. Garantir les industries leur permettrait de gagner la confiance des banques et leurs donneraient accès aux financements nécessaires.

Les offres de formation locales ne sont pas alignées aux besoins spécifiques de compétences des industries. Ainsi, la disponibilité en ressources humaines qualifiées sur le marché de l'emploi est insatisfaisante. Le renforcement de l'offre de formation locale existante à travers des partenariats pour les transferts de connaissances et de compétences techniques et managériales permettrait d'améliorer les modules de formation suivant les besoins des industries locales.

Par ailleurs, la mise en place d'écoles supérieures avec des offres de formations spécifiques aurait pour avantage de diversifier l'offre de formation à la mesure de la demande des industries et d'accroître la capacité de formation et de mise à disposition sur le marché de l'emploi industriel des ressources humaines hautement qualifiées et suffisantes.

Les coûts de production des industriels du sous-secteur sont largement sensibles aux coûts élevés des matières premières entraînant ainsi une baisse de leur niveau de compétitivité sur le marché. Le prix d'achat élevé du coton est principalement dû à l'absence d'équipements et de procédés optimaux pour la production.

Les producteurs utilisent des moyens (équipements et procédés) rudimentaires qui impactent négativement la quantité et la qualité des produits. L'optimisation de la filière de coton devrait permettre aux producteurs et aux égreneurs d'améliorer les facteurs et méthodes de production, et ainsi de réduire les coûts associés et de produire en qualité et quantité suffisantes. Cette optimisation, par conséquent, contribuerait à la réduction des prix d'achats des matières premières, ce qui réduirait in fine le coût de production et améliorerait la compétitivité des industries ivoiriennes. L'investissement à injecter devrait être relativement peu important en ce qui concerne la production de coton brut et important pour l'égrenage qui demande des équipements lourds.

5.4.3 CONFECTION DE VÊTEMENTS

Le sous-secteur « confection de vêtements » est caractérisé par un niveau d'investissement moyen voire faible et une faisabilité élevée pour la plupart des déterminants de croissance tels que :

- (i) le renforcement des offres de formation,
- (ii) l'accessibilité des équipements,
- (iii) la promotion et l'utilisation des matières premières durables,
- (iv) la mise en place d'un système de traçabilité.



Tableau 3 : Évaluation des opportunités et recommandations du sous-secteur « Confection de vêtements »

DETERMINANT DE CROISSANCE	OPPORTUNITÉS / RECOMMANDATIONS	NIVEAU D'INVESTISSEMENT	FAISABILITÉ
8 Ressources humaines qualifiées	Renforcer l'offre de formation locale existante à travers des partenariats	Faible	Forte
	Créer une école supérieure de l'habillement	Faible	Forte
9 Équipements	Faciliter l'accès à des mécanismes de financement (location-vente)	Moyen	Forte
	Professionaliser et former la main d'œuvre à l'utilisation des machines	Moyen	Forte
	Promouvoir et accompagner les projets (semi) industriels	Moyen	Forte
10 Matière première	Faciliter l'accès aux matières premières et accessoires	Moyen	Forte
	Promouvoir la production locale durable	Moyen	Forte
11 Traçabilité du coton	Introduire graduellement des systèmes de traçabilité	Moyenne	Forte

La Côte d'Ivoire ne dispose pas d'instituts professionnels ou d'écoles supérieures d'excellence pour doter les acteurs de la mode de compétences techniques et managériales requis au développement de la filière.

Nombreux sont les acteurs de mode (entrepreneurs ou employés d'ateliers) qui ne disposent pas de formation (de référence) en habillement ou en management, leur permettant de gérer efficacement leurs entreprises. Les ateliers sont confrontés à l'insuffisance de la main d'œuvre qualifiée pour satisfaire la demande ou même s'étendre à la confection de lignes de vêtements. En outre, les entreprises locales peinent à répondre aux standards internationaux faute de formation adéquate.

Le secteur des fabricants de vêtements est peu industrialisé et le nombre d'acteurs dans la confection de vêtements en masse est très réduit.

Ces acteurs sont limités par l'accès aux équipements performants qui impliquent des investissements conséquents dépassant les capacités des entrepreneurs. Il est donc difficile pour ces acteurs d'étendre leurs limites à l'international et être compétitifs. L'accès au financement dans le secteur de la mode est difficile et les acteurs peinent à obtenir les moyens financiers nécessaires à l'acquisition des équipements.

L'approvisionnement en matières premières et accessoires locaux (fermetures, boutons, épingles, griffes et fils) est insuffisant pour satisfaire la demande et ces matières sont coûteuses sur le marché international. Ainsi, plusieurs fabricants de vêtements sont tournés vers les tissus importés afin de satisfaire les exigences du secteur qui requièrent un approvisionnement permanent de tissus à un prix

compétitif. Il n'existe pas d'industrie de production locale, à l'exception de SICOMEX qui fabrique de petites quantités d'accessoires et dont les modèles et les options sont limités. Les créateurs et artisans locaux sont donc obligés d'acheter les accessoires importés sur les marchés régionaux ou internationaux.

Les produits durables/biologiques sont insuffisamment vulgarisés et très peu consommés sur l'ensemble de la chaîne de valeur. Les acteurs ont généralement recours aux produits chimiques et restent peu informés sur les produits biologiques.

La mise en place en Côte d'Ivoire et l'utilisation depuis la campagne 2012/2013 du Système d'Identification des Producteurs et de Traçabilité de la Production de Coton (SITRACOT) a permis de réduire les détournements de production, les litiges, d'améliorer la traçabilité du coton et de disposer de statistiques sur la filière. Cependant, **l'outil présente des limites qu'il convient d'adresser pour en faire un usage optimal.**

Cela concerne notamment la qualité et la fiabilité des données, la faiblesse du mécanisme permettant de sécuriser le net à payer au producteur ainsi que le surplus des excédents ou la répartition des déficits. Enfin, l'inégale utilisation du SITRACOT par l'ensemble des acteurs de la chaîne de production réduit son efficacité. Il conviendrait de mener une campagne de sensibilisation et d'adaptation de l'outil aux producteurs.

5.4.4 ÉVALUATION COMPARATIVE DES OPPORTUNITÉS DES SOUS-SECTEURS

La présente évaluation se base sur l'analyse comparative des opportunités identifiées dans les différents sous-secteurs. La figure ci-dessous représente la position des opportunités selon leur niveau d'investissement estimé et leur faisabilité ; la dimension des bulles représentant le potentiel de création d'emplois.

La confection des vêtements se révèle être le sous-secteur le plus abordable en offrant plus d'opportunités d'investissements à saisir sur le court et le moyen terme.





Le sous-secteur de la confection de vêtements offre les meilleures opportunités en termes de facilité de mise en œuvre, volume d'investissements (moins importants) et de création d'emplois (plus important). Ce sont notamment :

- (i) le renforcement de l'offre de formation locale existante à travers des partenariats et la création d'une école supérieure de l'habillement pour le renforcement des compétences (formation qualifiante) et a professionnalisation des entrepreneurs ou des pratiquants et l'augmentation des ressources humaines qualifiées (formation diplômante) ;
- (ii) la facilitation de l'accès au financement (par la promotion de financements alternatifs comme la location-vente) pour les acquisitions d'équipements ;
- (iii) la mise en place d'usines locales de fabrication de matières premières durables et d'accessoires ;
- (iv) l'introduction graduelle d'un système de traçabilité pour garantir l'intégrité des produits le long de la chaîne de valeur.

Les deux autres sous-secteurs « production de coton » et « filature-tissage » impliquent la mise en place d'opportunités moins favorables compte tenu des niveaux d'investissements et de la faisabilité. Les opportunités les plus intéressantes concernent :

- (i) le développement de ressources humaines qualifiées dans le sous-secteur « filature et tissage » à travers le développement de partenariats d'affaires pour le renforcement de l'offre de formation locale existante, et la création d'écoles supérieures avec des offres de formation spécifiques et accessibles ; et
- (ii) la création de plateformes de formation en techniques agricoles dans le sous-secteur de la production de coton.

En revanche, la production de coton est plus intéressante à aborder que la filature et tissage en raison du potentiel de création d'emplois plus élevé.


 RECOMMANDATIONS POUR LE
 SOUS-SECTEUR DE LA CONFECTION

Cette section présente

(i) l'analyse les différents segments du marché basé sur l'appréciation de critères déterminants le risque de pénétration du marché, du niveau d'investissement et le potentiel de création d'emplois, puis,

(ii) les recommandations et les facteurs de succès relatifs à la pénétration du segment optimal.

5.5.1 ÉVALUATION DES SEGMENTS DE LA CONFECTION

La confection des vêtements s'articule autour de 3 segments principaux que sont

(i) les couturiers de quartier,

(ii) les entrepreneurs détenant des ateliers de taille moyenne et

(iii) les grandes usines.

Chacun de ces segments affiche un profil propre présenté dans le tableau suivant.

Les entrepreneurs constituent le segment optimal en présentant moins de risque et des facteurs favorables notamment un niveau d'investissement peu important, un gain de rendement à moyen terme et un potentiel de création d'emploi élevé.

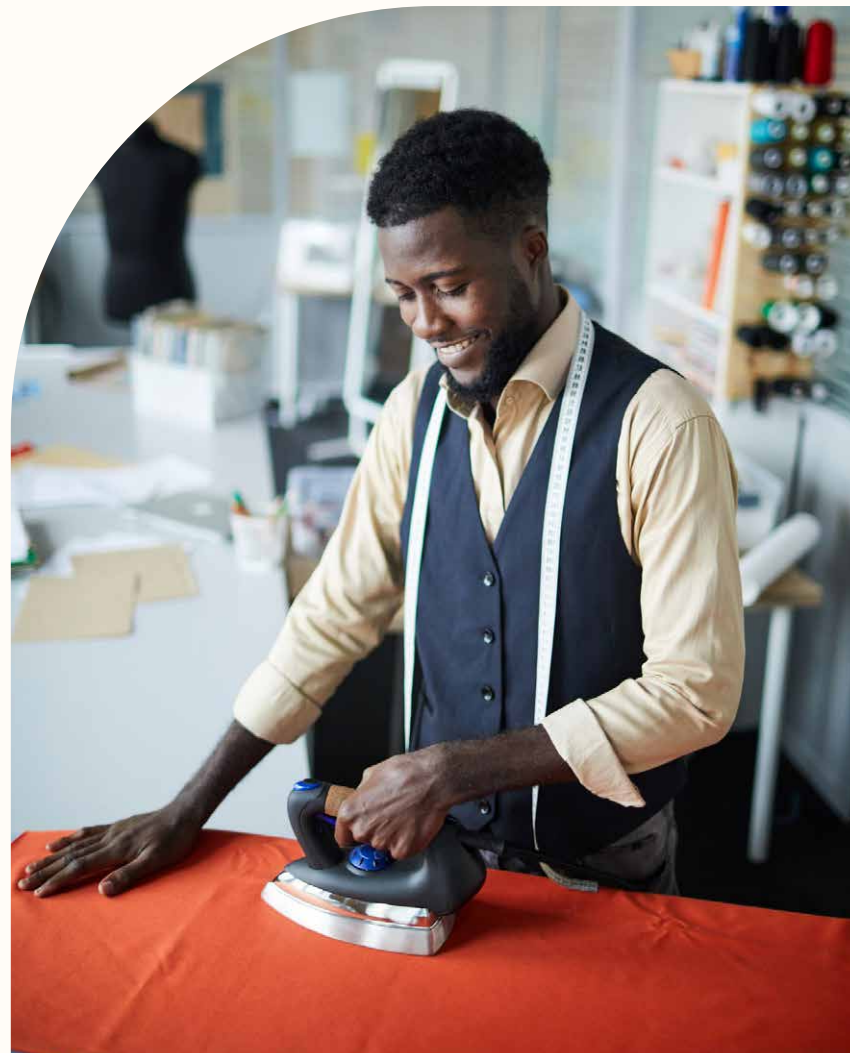
Tableau 4 : Évaluation du profil des différents segments de la confection

	COUTURIERS DE QUARTIER 5 employés au plus Sur mesure et très petite échelle	ENTREPRENEURS Entre 5 à 20 employés Semi-industriel	USINES 20 employés et plus Industriel
CRITÈRES INTERNES			
Appréciation du nombre d'acteurs	Très nombreux	Peu nombreux	Très peu nombreux
Niveau de formalisation	Informel	Majorité formel	Formel
Niveau de compétence des chefs d'entreprise^W	Très peu qualifié	Qualification limitée	Qualifié
Qualité de la main d'œuvre	Très peu qualifié	Peu qualifié	Peu qualifié
État des équipements utilisés	Vétuste	Limité	Limité
Coût de production	Élevé	Moyen	Moyen
Risque de pénétration du marché	Élevé	Moyen	Moyen
CRITÈRES EXTERNES			
Niveau d'investissement	Faible	Moyen	Élevé
Retour sur investissement	Moyen	Moyen	Long
Potentiel de création d'emploi	Faible	Élevé	Moyen
CONCLUSION	ZONE PEU FAVORABLE	ZONE FAVORABLE	ZONE LIMITÉE

Le segment des couturiers de quartier ne représente pas la cible et constitue un segment peu recommandé en raison de ses facteurs peu favorables tels que le niveau de formalisation faible, le caractère peu organisé et les ambitions faibles d'expansion.

Quant **aux grandes usines**, elles représentent une cible limitée ; les difficultés liées à l'acquisition des terrains pour l'installation des unités de production, la main d'œuvre peu qualifiée, les difficultés de logistique et les coûts importants des facteurs de production en font un segment où le niveau d'investissements est élevé pour un rendement sur le long terme.

Les entrepreneurs sont la cible la plus favorable pour effectuer les investissements en vue du renforcement du sous-secteur de la confection. Le potentiel en création d'emplois repose sur une main d'œuvre disponible qu'il est possible de former pour acquérir les compétences nécessaires à son insertion professionnelle.



5.5.2 FOCUS SUR LES ENTREPRENEURS DANS LA CONFECTION : 3 POINTS ENTRÉES

Le développement du segment des entrepreneurs nécessite de renforcer l'offre de formation, d'améliorer l'accès aux équipements et développer au niveau local les matériaux durables. Ces déterminants du développement impliqueraient de :

A- Renforcer les capacités

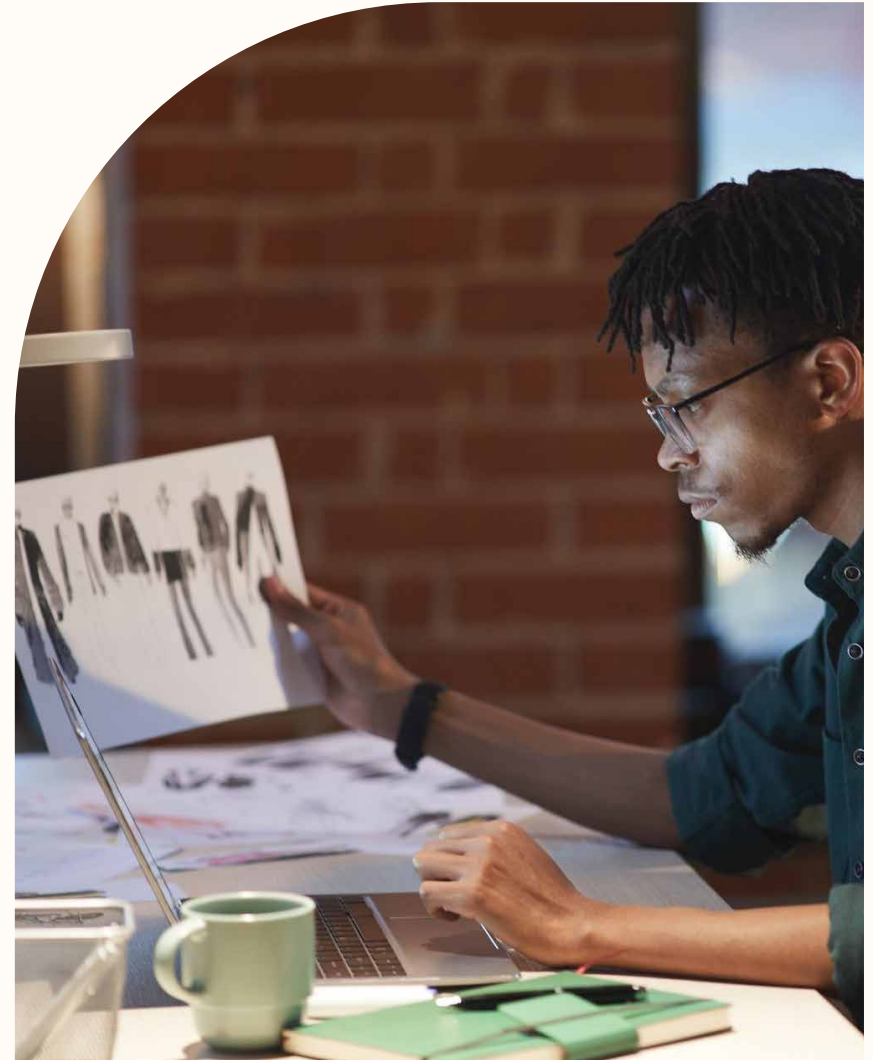
- ▣ Créer une école de métiers de textile et tisser des partenariats avec les structures de formation existantes et le secteur privé
- ▣ Mettre en place des centres d'incubation et cocréation pour former les jeunes designers

B- Améliorer l'accès aux équipements

- ▣ Faciliter le financement des équipements par l'octroi de crédits ou de garantie de prêts bancaires
- ▣ Développer une offre de location-vente d'équipements adaptés et accessibles

C- Développer au niveau local les matériaux durables

- ▣ Mettre en place des usines locales de matériaux durables
- ▣ Mettre en place un système de traçabilité



5.5.2.1 Renforcer les capacités

CRÉER UNE ÉCOLE DE MÉTIERS DE TEXTILE ET DÉVELOPPER DES PARTENARIATS
AVEC LES STRUCTURES DE FORMATION EXISTANTES ET LE SECTEUR PRIVÉ

Contexte actuel	L'univers de la mode ivoirienne regorge de talents reconnus localement pour l'habillement mais très peu sont connus dans la sous-région et même à l'international. Rares sont ceux qui arrivent à mettre en vente leur ligne de vêtements et développer leur marque. La majorité de ces talents ne disposent pas de formation de référence, en habillement ou en management, leur permettant de gérer efficacement leurs entreprises. Les ateliers sont confrontés à l'insuffisance de main d'œuvre qualifiée pour satisfaire la demande ou même s'étendre à la confection de lignes de vêtements. En outre, les entreprises locales ont également du mal à répondre aux standards internationaux faute de formation adéquate.
Contrainte adressée	La Côte d'Ivoire ne dispose pas d'instituts professionnels ou d'écoles supérieures d'excellence pour doter les acteurs de la confection / mode de compétences techniques et managériales requis au développement de leurs affaires.
Impact recherché	L'objectif est, à moyen terme, de renforcer les compétences des entrepreneurs, d'accroître la qualité des ressources humaines (main d'œuvre) et l'employabilité surtout des femmes et des jeunes.
Cible(s)	Les offres de formation devraient concerner : <ul style="list-style-type: none"> • La formation qualifiante pour les entrepreneurs • La formation diplômante (initiale et continue) pour les jeunes intéressés par les métiers de la mode Les principaux métiers à adresser à travers le renforcement des offres sont : la coupe, la couture, le piquage, la retouche, la vente, l'utilisation des outils de bureautique, les connaissances en marketing digital, la gestion de la trésorerie.

METTRE EN PLACE DES CENTRES D'INCUBATION ET COCRÉATION POUR FORMER LES JEUNES DESIGNERS

Contexte actuel	Le sous-secteur de la confection manque d'organisation interne et les acteurs ne disposent pas de structure d'encadrement adaptée à leurs besoins spécifiques.
Contrainte adressée	Il n'existe pas de cadre formel pour la profession et les acteurs ne sont pas organisés et structurés.
Impact recherché	L'objectif est, à moyen terme, d'organiser le segment des entrepreneurs, de renforcer les relations entre ces acteurs, de favoriser le partage des bonnes pratiques, et de développer les connaissances dans le secteur.
Cible(s)	<ul style="list-style-type: none"> • Formation qualifiante en management • Assistance technique • Mise à disposition d'outils de gestion (comptable, informatique, etc.) • Accompagnement aux démarches administratives

5.5.2.2 Améliorer l'accès aux équipements

FACILITER L'ACCÈS À DES MÉCANISMES DE FINANCEMENT ALTERNATIFS TELS QUE LA LOCATION-VENTE	
Contexte actuel	Le secteur des fabricants de vêtements est peu industrialisé et présente peu d'acteurs dans la confection de vêtements en masse. Ces acteurs sont limités par l'accès aux équipements performants qui impliquent des investissements conséquents dépassant les capacités des entrepreneurs. Il est donc difficile pour ces acteurs de s'expander à l'international et être compétitifs.
Contrainte adressée	L'accès au financement dans le secteur de la mode est difficile et les acteurs peinent à obtenir les moyens financiers nécessaires à l'acquisition des équipements et/ou au recrutement d'une main d'œuvre qualifiée.
Impact recherché	L'objectif est, à moyen terme, d'accroître la capacité de production des entreprises locales et de générer plus d'emplois dans le secteur de la confection/mode surtout en faveur des femmes et des jeunes. Pour cela, la promotion de mécanismes alternatifs de financement des équipements, tels que la location-vente, représente une opportunité pour ces entrepreneurs.
Cibles	Les entrepreneurs pratiquant dans la confection de vêtements prêts à se développer et à s'expander à l'international. Les entrepreneurs témoignant d'un niveau de professionnalisation suffisant et d'ambition d'augmentation du chiffre d'affaires et de sa masse salariale.

5.5.2.3 Développer au niveau local les matières premières durables

METTRE EN PLACE DES USINES LOCALES DE MATÉRIAUX DURABLES	
Contexte actuel	L'approvisionnement en matières premières locales est insuffisant pour satisfaire la demande. Ces matières premières sont rares et coûteuses. Ce qui pousse les fabricants de vêtements à se tourner vers les tissus importés car les exigences du secteur requièrent un approvisionnement en permanence de tissus à un prix compétitif. Les accessoires de couture (fermetures, boutons, épingles, mètres à ruban) sur le marché local par exemple sont en majorité importés.
Contrainte adressée	Il n'existe pas d'industrie de production locale, à l'exception de SICOMEX qui fabrique de petites quantités d'accessoires et dont les modèles et les options sont limités. Les créateurs et artisans locaux sont donc contraints d'acheter les accessoires importés sur les marchés régionaux ou internationaux.
Impact recherché	L'objectif est, à moyen terme, de faciliter l'accès aux matières premières durables au niveau local en mettant en place des mesures incitatives pour le développement de processus de contrôle interne sensibles à la qualité et la durabilité des matières premières. L'accompagnement des usines prêtes à produire des matières premières durables par le biais de mesures fiscales incitatives peut représenter une opportunité.
METTRE EN PLACE UN SYSTÈME DE TRAÇABILITÉ	
Contexte actuel	Garantir le développement des pratiques durables est clé pour la préservation de l'environnement et le bien-être des populations à tous les niveaux de la chaîne de valeur. Au niveau de la confection, il serait opportun de garantir la durabilité des matériaux utilisés par les fabricants en développant un système de traçabilité couvrant la chaîne de la valeur.
Contrainte adressée	La consommation d'intrant et de produits chimiques bon marché dont les origines sont méconnues est importante sur l'ensemble de l'amont de la chaîne de valeur.
Impact recherché	L'objectif est, à moyen terme, de développer des pratiques d'identification et de suivi des intrants et matières premières afin d'en garantir l'intégrité et de réduire les comportements de fraude. Exemple du système de traçabilité en Israël Le Conseil Israélien du coton ou encore Israeli Cotton Board (ICB) a opté pour la traçabilité du coton via la Blockchain en collaboration avec la société Security Matters (SMX). Cette technologie consiste à mettre un « marqueur » dès le champ. Ce qui permet de retracer le coton tout au long de la chaîne de valeur. Ce système permet également de lutter contre la contrefaçon.





VI.
ANNEXES



ANALYSE BENCHMARK DES PAYS-COMPARABLES DE L'INDUSTRIE TEXTILE DANS LE MONDE

Afin de tirer les enseignements clés des bonnes pratiques dans l'industrie textile, quatre (4) pays comparables ont été sélectionnés du fait de leur profil de producteurs de coton graine mais aussi de transformateurs et de fabricants de vêtements.

Ces pays ont été aussi choisis en raison des progrès importants qu'ils ont connus en termes de développement de leur industrie textile. Il s'agit notamment du Maroc, Ghana, de l'Éthiopie et du Bangladesh (ci-après dénommés « pays comparables »). L'illustration ci-après résume les faits clés qui justifient le choix de ces pays.



Figure 21 : Faits clés sur les pays-modèle



MAROC

1^{er} exportateur de textile et vêtements en Afrique.

Le Maroc, une destinée privilégiée pour la production du « fast fashion ».

L'industrie textile marocaine emploie plus de **156 645 personnes**.



ÉTHIOPIE

L'industrie textile en Éthiopie se développe à une vitesse record (**+24%** de croissance d'exportations de vêtements)

L'industrie textile éthiopienne emploie plus de **42 602 personnes**.

L'Éthiopie a construit plus de **11 zones industrielles** dédiées au textile.



BANGLADESH

Bangladesh est le **2^{ème}** pays exportateur au monde de produits textiles (27 720m EUR en 2019).

L'industrie textile emploie plus de **965 000 personnes**.

L'industrie regorge plus de **4 602 entreprises**.



GHANA

Le Ghana est un pays similaire à la Côte d'Ivoire d'un point de vue économique mais exporte plus de vêtements que ce dernier (**15m EUR en 2019**).

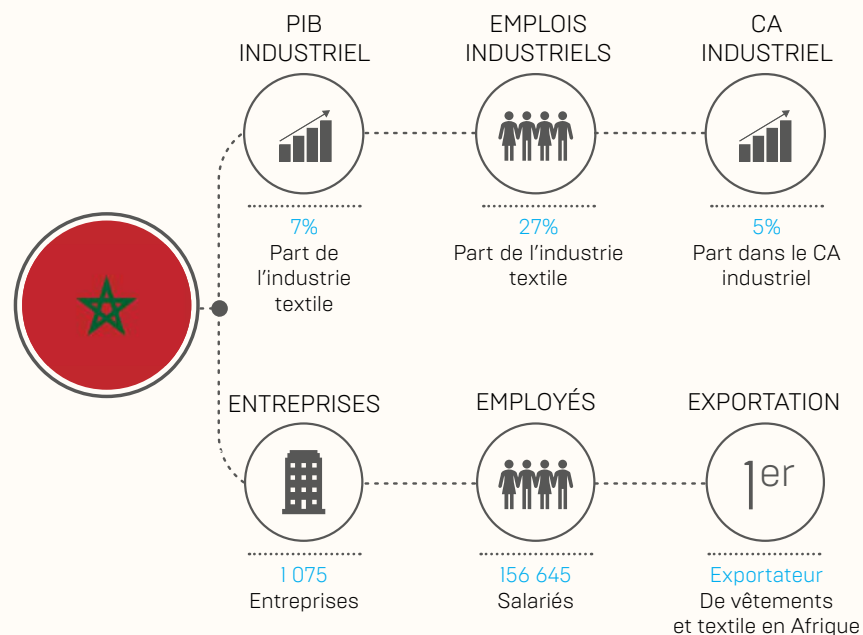
L'industrie textile emploie plus de **3 000 personnes**.

6.1.1 L'INDUSTRIE TEXTILE AU MAROC

L'industrie textile au Maroc représente environ 27% des emplois industriels

L'industrie textile représente un secteur stratégique au sein de l'activité industrielle nationale par sa contribution aux agrégats du secteur (**27% des emplois industriels et 7% de la valeur ajoutée industrielle**).

Figure 22 : Chiffres clés de l'Industrie textile au Maroc



Source : Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Economie Verte et Numérique



Cette dynamique du secteur textile est le fruit des efforts menés dans le cadre du plan d'accélération industrielle 2014-2020 élaboré pour faciliter l'intégration verticale des filières industrielles.

Le Royaume du Maroc a mis en place un Plan d'Accélération Industrielle 2014-2020 avec pour objectif de développer l'intégration verticale des filières industrielles en général et l'industrie textile en particulier. Un accompagnement adapté et des appuis ciblés sont apportés aux entreprises des écosystèmes en matière de financement, de foncier industriel et de formation.

Figure 23 : Axes stratégiques du Plan d'Accélération Industrielle 2014-2020



L'une des mesures phares du Plan d'Accélération Industrielle 2014-2020 a organisé l'industrie textile autour de six (6) filières.

Le secteur du textile et de l'habillement s'est doté de six filières dans le cadre du Plan d'Accélération Industrielle 2014-2020. Les filières concernées sont :

- ▣ **Le "Denim"**: la confection de vêtements en « jean »,
- ▣ **Le "Fast Fashion"**: La confection de vêtements prêt à porter,
- ▣ **Les distributeurs industriels de marques nationales**
- ▣ **Maille** : Tissus tricotés
- ▣ **Textile de maison** : Drap, rideaux, nappe, serviette ...
- ▣ **Textile à usage technique** : produit ou matériau textile dont les performances techniques et les propriétés fonctionnelles prévalent sur les caractéristiques esthétiques ou décoratives.

Le Maroc, une destination privilégiée pour la production du « Fast Fashion ».

Grâce aux accords de libre-échange et au développement des parcs industriels, le Maroc est devenu l'une des destinations privilégiées pour la production de « fast fashion ». Avec des entreprises (à l'instar de Inditex et DVH) qui sous-traitent pour les grandes marques occidentales comme Zara, Pull and Bear, Massimo Dutti, Bershka, Celio, Jennyfer et Undiz, le royaume a su s'imposer sur la chaîne de valeur avec des entreprises (comme Inditex) les principaux fournisseurs en produits textiles pour l'Europe, les États-Unis et la région MENA.

Le Royaume Marocain a mis en place un Fonds pour la Promotion des Investissements (FPI).

En date du 1^{er} janvier 2015, le Royaume du Maroc a mis en place le Fonds de Développement Industriel (FDI). Ce fonds alloue environ 3 milliards de dirhams (soit 300 millions d'Euros) par an aux entreprises des filières textiles afin de les accompagner dans leurs projets de développement.



Les entreprises du secteur textile au Maroc bénéficient de zones industrielles dédiées et d'exonérations d'impôts pour leur projet d'investissement.

Pour permettre aux entreprises des filières textiles d'avoir un accès facile aux infrastructures industrielles, le royaume du Maroc a construit d'une part des zones industrielles dédiées aux textiles et d'autre part des Zones Économiques Spéciales.

ZONE ÉCONOMIQUE SPÉCIALE	LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE
ECOPARC	Casablanca-Settat Berrechid
SETTAPARTK	Parc Industriel de Settat
Al Omrane	Casablanca-Settat Berrechid
Zone Industrielle Mohammedia	Casablanca-Settat Mohammedia
Jorf Lasfar	Casablanca-Settat El Jadida
Midparc	Casablanca-Settat Casablanca/Nouaceur

Les ZFE opérationnelles sont situées à Tanger (Tanger Free Zone – TFZ et Tanger Automotive City – TAC), à Kénitra (Atlantic Free Zone – AFZ), à Casablanca (Midparc), à Rabat (Technopolis) et à Oujda (Technopole d'Oujda).

L'exonération totale de l'impôt sur le revenu (IR) pendant les 5 premières années, puis un abattement de 80% à l'égard des revenus professionnels bruts imposables pendant les 20 exercices suivants :

- ▣ Des avantages douaniers avec l'exonération totale des droits d'importation et des procédures douanières simplifiées ;
- ▣ Des facilités administratives avec la mise en place d'un guichet unique au service de l'Investisseur.

Les industriels des filières textiles bénéficient d'exonérations fiscales pendant 36 mois notamment du droit d'importation des biens d'équipement, matériels et outillage dans le cadre de leurs projets d'investissements dont le montant est supérieur à 200 millions de dirhams (18,8 millions d'euros).

Le Royaume a axé sa stratégie de développement du secteur sur la formation et le développement des compétences pour une meilleure adéquation formation-emploi dans l'industrie textile.

Après avoir réalisé un diagnostic des besoins en formation du secteur, le Royaume Marocain a procédé à une évaluation des besoins en ressources humaines par profil, par région et par année pour les filières textiles et a élaboré ensuite un plan national de formation.

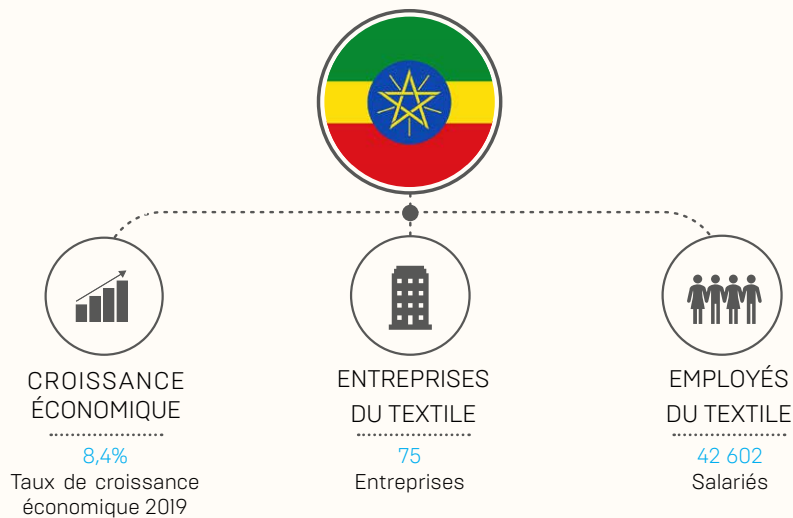
Pour le textile et cuir, une formation aux métiers créatifs de la mode tournée vers l'international est proposée par Casa Moda Academy (CMA), à Sidi Maârouf (Casablanca). A travers un partenariat public-privé, cette école dispense des formations initiale et continue.



6.1.2 L'INDUSTRIE TEXTILE EN ÉTHIOPIE

Le secteur du textile industriel embauche plus de 42 602 employés en Éthiopie.

Figure 24 : Chiffres clés de l'Industrie textile en Éthiopie en 2019



Source : Fashionomics, AfDB

Avec une croissance économique de **8,4%**, l'Éthiopie a plus de **75 entreprises industrielles** qui opèrent dans le textile et emploient **42 602 personnes**.

L'industrie textile en Éthiopie produit une gamme complète de produits, depuis les fibres, les fils et les textiles naturels et synthétiques jusqu'à des produits divers, les vêtements, tapis et textiles de maison.

L'Éthiopie a su attirer des investisseurs et des acheteurs étrangers importants dont H&M, Primark, Phillips Van Heusen, Tchibo, Tesco, Marks & Spencer, VF Corporation, et Inditex. Les exportations de vêtements ont connu une croissance de 24% entre 2015 et 2019 passant de 59 millions EUR à 138 millions EUR.



L'Éthiopie offre actuellement diverses incitations fiscales et non fiscales pour attirer les investissements dans le secteur textile et encourager le développement de l'industrie locale malgré la crise sanitaire liée à la COVID-19¹⁹.



EXONÉRATIONS FISCALES

- Possibilité d'importer indéfiniment des biens avec exonérations des droits de douanes pour un investisseur bénéficiant d'une exonération de droits de douane.
- Exonération de l'impôt sur le revenu pendant 2 à 5 ans (Addis-Abeba et environs), ou 3 à 6 ans (autres régions).
- Déduction de l'impôt sur le revenu de 30 % pendant trois années consécutives après l'expiration de la période d'exonération de l'impôt sur le revenu pour les investisseurs qui s'installent dans des zones spécifiques (par exemple, Gambella, Afar, etc.).
- Déduction de l'impôt sur le revenu de 30 % pendant trois années consécutives après l'expiration de la période d'exonération de l'impôt sur le revenu pour les investisseurs qui améliorent leurs installations d'au moins 50 % de leur capacité.
- Exonération de l'impôt sur le revenu pendant deux années supplémentaires pour les investisseurs qui exportent au moins 60 % de leurs produits ou de leurs services, ou qui les fournissent à un exportateur.
- Les exonérations d'impôt sur le revenu sont accordées en fonction des résultats à l'exportation



PROMOTION DES EXPORTATIONS

- Aucune taxe à l'exportation n'est prélevée sur les produits d'exportation éthiopiens.
- Exemption du paiement des droits de douane et des autres taxes perçues sur les matières premières importées et matières premières importées et achetées localement utilisées dans la production de biens d'exportation.



SUBVENTIONS²⁰

- L'Éthiopie a mis en place un fonds de soutien au secteur en collaboration avec le gouvernement britannique pour conserver les emplois durant la crise sanitaire liée à la COVID-19. Ce fonds d'un montant d'environ **5,5 millions EUR** permettra aux usines textiles installées dans les zones industrielles de demander des subventions salariales.

¹⁹.Ethiopian Investment Corporation

²⁰. Fonds de soutien au secteur textile en Éthiopie

Le gouvernement Éthiopien a donné la priorité au secteur du textile et de l'habillement et vise à atteindre 25 milliards EUR d'exportations de ce secteur d'ici 2025 à travers sa stratégie de développement du secteur textile²¹.



CONTEXTE

- ▣ Le gouvernement Éthiopien a fait du développement de l'industrie textile une priorité nationale. Cette priorité est refêlée à la fois dans le premier plan de croissance et de transformation (GTP I, 2010-2015) et dans le deuxième plan de croissance et de transformation (GTP II, 2015-2020).
- ▣ L'industrie textile du pays est un secteur clé pour l'obtention du statut de pays à revenu intermédiaire d'ici 2025 grâce à l'industrialisation induite par le développement agricole. Les investissements réalisés dans le cadre du GTP I, ont permis d'augmenter la superficie de la culture du coton à 256 000 hectares, la productivité à 2,5 t par hectare ont généré plus de **40 000 nouveaux emplois**.



OBJECTIFS

Pour réaliser son ambition d'atteindre **25,2 milliards EUR** d'exportations de textile et d'habillement d'ici 2025, le gouvernement Éthiopien a fixé des objectifs spécifiques suivants :

- ▣ Atteindre un taux d'utilisation des machines de 85%
- ▣ Augmenter la productivité de la main d'œuvre de **100%**
- ▣ Créer 5 institutions de recherche bien équipées avec des chercheurs.
- ▣ Multiplier par cinq le nombre de diplômés dans le domaine du textile et de l'habillement.
- ▣ Outiller **25%** des industries du secteur avec des technologies de pointe
- ▣ Améliorer la zone de culture du coton de **80 000 hectares à 500 000 hectares** et augmenter le rendement du coton graine par hectare de **100%**.

²¹. Ethiopian Textiles Industry Development Institute, Textile and Garment industry roadmap

INITIATIVES DU GOUVERNEMENT²²



STRATÉGIE

- ▣ Adoption de la Stratégie nationale de développement du coton
- ▣ Formulation de la feuille de route de la chaîne de valeur du textile et de l'habillement par ETIDI et ETGAMA
- ▣ Plan de développement des clusters de PME

PROGRAMME

- ▣ Programme d'approvisionnement, de sélection, de classement et de formation aux compétences non techniques pour le programme de développement de la chaîne de valeur du parc industriel d'Hawassa

INITIATIVES INTERNATIONALES POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR TEXTILE²³

ACTEURS	PROGRAMME	DESCRIPTION
PVH 	Développement des capacités et coordination de la main-d'œuvre	Mise en œuvre dans le Parc Industriel de Hawassa ; courte formation avant le premier jour de travail pour développer les compétences requises par PVH et d'autres employeur.
 	Programme de formation sur le développement durable	Un programme de formation d'environ 17 millions d'euros - comprend un programme de formation, sur des sujets environnementaux et autres.
 	Améliorer les relations de travail pour un travail décent et un développement durable	Projet de trois ans, d'un montant de 2,5 millions EUR, lancé en début 2016 visant à aider le gouvernement, les partenaires sociaux et les acteurs du secteur à améliorer la productivité, le dialogue social, les salaires et les conditions de travail.
	L'initiative Better Mills	Projet de trois ans, d'un montant de 0,8 million d'euros , visant à améliorer les performances des PME des usines textiles et des ateliers de confection 2016-2018 .

²². World Bank, A case study of PVH in Ethiopia's Hawassa Industrial Park, 2017²³. Sites internet des compagnies, Etude sur la compétitivité du secteur textile et habillement en Éthiopie

Le gouvernement éthiopien a mis en place plusieurs zones industrielles et zones économiques spéciales dont neuf (9) accueillent des industries du textile.

Afin d'attirer les investissements directs étrangers (IDE) dans l'industrie manufacturière en général et dans l'industrie textile en particulier, le gouvernement a favorisé le développement de plusieurs zones industrielles. Pour ce faire, le gouvernement a créé en 2014 une entreprise à participation publique dénommée l'IPDC²⁴ (The Ethiopian Industrial Parks Development Corporation) qui accompagne les investisseurs à la recherche de terrains industriels.

Le projet phare de cette entité gouvernementale est le parc industriel écologique Hawassa situé à 275 km au sud de la capitale Addis-Abeba et construit sur une superficie de 300 ha. Ce parc industriel est dédié à l'industrie textile. Ce parc sera principalement alimenté en électricité avec de l'énergie hydroélectrique produite localement. En parallèle à cette infrastructure, des routes et des infrastructures aériennes ont été construites pour améliorer l'accès et l'acheminement au site.

²⁴. Industrial Parks Development Corporation of Ethiopia

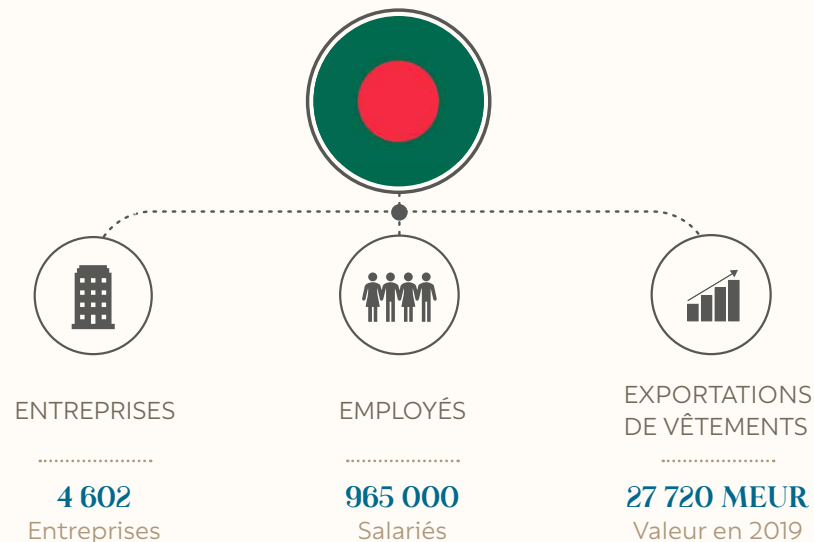


6.1.3 L'INDUSTRIE TEXTILE AU BANGLADESH

Le Bangladesh est le deuxième exportateur de vêtements au monde et son industrie textile emploie plus de 965 000 personnes.

L'industrie textile au Bangladesh a connu une progression au cours des sept dernières années passant de 16 à 28 milliards EUR, soit une augmentation de 79%. Cela fait du pays le deuxième exportateur de vêtements au monde, le secteur représentant 80 % des recettes totales d'exportation du Bangladesh.

Figure 25 : Les chiffres clés de l'Industrie textile au Bangladesh en 2019



Source : Statista

L'industrie textile du Bangladesh bénéficie d'exonérations fiscales et de subventions.



EXONÉRATIONS FISCALES

La totalité des recettes d'exportation de l'artisanat et des industries artisanales est exonérée de l'impôt sur le revenu. Dans le cas des autres industries, des abattements proportionnels de l'impôt sur le revenu sur les recettes d'exportation sont accordés entre 30 % et 100 %.



SUBVENTIONS

Les fabricants de tissus indigènes (tels que les tissus tissés, les tricotés, les tissus imprimés, les tissus teints, les tissus à carreaux, les tissus en soie, etc.) qui fournissent leurs produits à des industries de l'habillement exportant 100 % de leur production peuvent bénéficier d'une subvention équivalant à 25 % de la valeur du tissu vendu.

Le Bangladesh a obtenu l'approbation pour établir 88 Zones Économiques Spéciales²⁵.

L'Autorité en charge de la gestion des zones économiques au Bangladesh a obtenu l'approbation pour établir 88 zones économiques dans tout le pays, dont 59 zones gouvernementales et 29 zones privées. Ces zones économiques contribuent au développement économique du secteur et favorisent la création de l'emploi et les exportations de produits textiles.

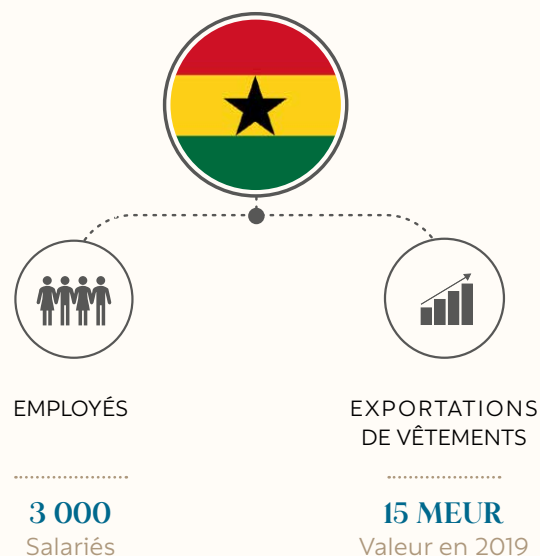
²⁵. Autorité des zones économiques du Bangladesh

6.1.4 L'INDUSTRIE TEXTILE AU GHANA

L'industrie textile au Ghana emploie plus de 3 000 personnes.

Le secteur textile au Ghana emploie plus de 3 000 personnes. La plupart des grandes entreprises du secteur textile au Ghana sont des compagnies étrangères à l'instar de GTP est détenue par Visco, une société basée en Hollande qui appartient à un groupe de capital-investissement britannique, ou encore qu'ATL est détenue par Cha Group, basé à Hong Kong. Printex reste une entreprise locale.

Figure 26 : Les chiffres clés de l'Industrie textile au Ghana en 2019



Source : Oxford Business Group

Les Industries textiles du Ghana bénéficient d'exonérations fiscales.

EXONÉRATIONS FISCALES²⁶

Les installations, machines ou équipements industriels sont exonérés de droits de douane à l'importation selon certaines conditions²⁷.

Pendant leurs cinq (5) premières années d'existence, les industries manufacturières, en particulier les industries textiles, situées à Accra et Tema bénéficient d'une exonération fiscale de 25% et celles situées dans d'autres régions ont des exemptions comprises entre 12,5% et 18,75%.

Par ailleurs, celles installées dans les zones franches bénéficient d'une exonération fiscale de 10 années, suivi d'un abattement de 15% sur les impôts sur bénéfice des biens exportés.

Le Ghana a développé un vaste programme de construction de zones industrielles et zones franches.

Le Ghana a développé quatre (4) zones économiques spéciales²⁸ : **Ashanti Technology park, Tema Export Processing Zones, Sekondi Export Processing zone, Shama Export Processing Zone.** Les industries installées dans la zone franche de Tema sont exonérées des droits et taxes à l'exportation. Elles paient sur le plan local que les impôts sur les revenus. Elles ont obligation d'exporter au moins 70% de leur production.

²⁶. Deloitte, Octobre 2020

²⁷. Codes HS chapitre 82, 84, 85 and 98 Ministère du commerce et de l'Industrie du Ghana

²⁸. Une cinquième zone industrielle est en construction dans la ville de Takoradi à l'ouest du Ghana

6.1.5 ANALYSE COMPARATIVE DES COÛTS OPÉRATIONNELS

Le coût de transformation regroupe l'ensemble des coûts des facteurs de production intervenant dans le processus de transformation du coton graine pour l'obtention de produits textiles. Les prix de matières premières, le prix de l'électricité et les salaires font partie des postes de coût les plus importants d'une entreprise du secteur textile.

Tableau 5 : Synthèse de l'analyse de la compétitivité en termes de coût de transformation

1 SALAIRE MINIMUM

Avec un salaire minimum de 21 EUR les entreprises du secteur textile en Éthiopie ont des charges salariales beaucoup moins importantes que celles du Bangladesh, de la Côte d'Ivoire ou du Ghana.

2 PRIX DU COTON GRAINE

Le Ghana propose le prix du coton graine le plus bas comparativement à la Côte d'Ivoire et au Bangladesh.

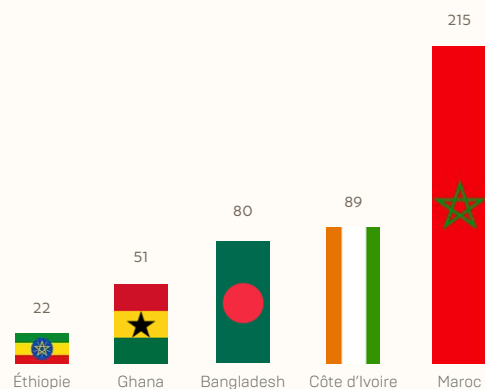
3 PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ

Le prix de l'électricité en Côte d'Ivoire est de 0.18 EUR le kWh, plus élevé que celui de l'Éthiopie (0.02 EUR le kWh).

SALAIRE MINIMUM

L'Éthiopie est le pays avec le salaire minimum mensuel le plus bas parmi les pays comparables³⁰.

Figure 27 : Salaire minimum mensuel en 2020 (en EUR)



La Côte d'Ivoire impose un salaire minimum qui est le plus élevé par rapport aux pays comparables avec un salaire de **89 EUR** alors que le Ghana et l'Éthiopie proposent des montants bien inférieurs (respectivement **51 EUR et 22 EUR**) ce qui leur confère un avantage compétitif en termes de coût de la main d'œuvre. Le salaire minimum en Côte d'Ivoire a été revalorisé de 60%³¹ en 2013.

Il était de 56 EUR pendant 19 ans. Quant au Ghana, il a connu une hausse annuelle moyenne de 9% au cours des 5 dernières années. Les salaires du Bangladesh et du Maroc ont été quasi stables durant ces dernières années.

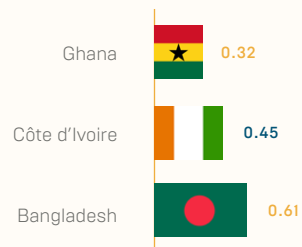
Source: TheFinancialExpress, Fashionunited, Kuwait Institute for Scientific Research, Ghana Free Zone Authority (Cost of doing business 2021)

³⁰. Une enquête du Kuwait Institute for Scientific Research a montré que les salaires pouvaient atteindre 26 USD, soit 22 EUR dans l'industrie textile

PRIX DU COTON-GRAINE

Le Ghana propose le prix du coton graine le plus abordable comparativement à la Côte d'Ivoire et au Bangladesh.

Figure 28 : Prix d'achat du coton graine (en EUR/kg)



Source : Intercoton, Fibre2Fashion



Le coton graine produit en Côte d'Ivoire est vendu à **0,45 EUR/kg** (soit 300 FCFA/kg) un prix un peu plus élevé que celui vendu au Ghana **0,32 EUR/kg** (soit 209 FCFA/kg).

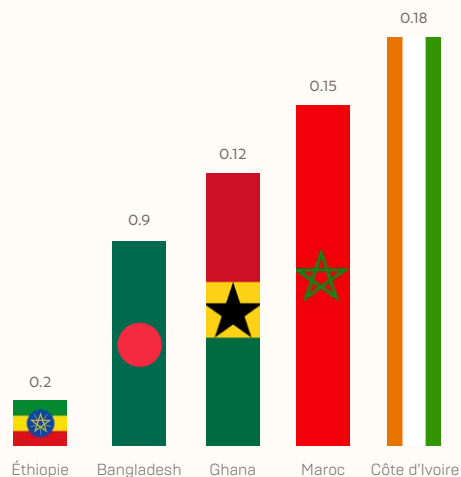
Toutefois, le prix du coton graine est moins élevé en Côte d'Ivoire par rapport au Bangladesh où le prix minimum d'achat de la coton graine est de **0,61 EUR/kg**. Généralement, le prix du coton graine est déterminé à l'issu des négociations entre les unités d'égrenage, les producteurs et le gouvernement.

Le prix souhaité par les unités d'égrenage est déterminé en déduisant le prix de vente de la fibre de coton des charges directes des unités d'égrenage. À un prix de fibre de coton fixe, le prix du coton graine sera à la baisse si les charges directes augmentent. La différence de prix de vente du coton graine vendu en Côte d'Ivoire et le Bangladesh s'explique en partie par un coût opérationnel de l'égrenage du coton plus élevé en Côte d'Ivoire.

PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ

L'Éthiopie propose un tarif d'électricité bas comparativement à ses pairs lui conférant un avantage compétitif.

Figure 29 : Prix de l'électricité (Tarif entreprise en EUR par kWh)



Source : Global Petrol Price.

Note : Le prix du Bangladesh est le prix minimum de vente de coton graine par les producteurs.

Le prix de l'électricité de la Côte d'Ivoire reste le plus élevé parmi les pays comparables avec un tarif de **0,18 EUR par kWh (soit 121 FCFA par kWh)**.

L'Éthiopie propose un tarif d'électricité très bas (**0,02 EUR par kWh**). L'Éthiopie arrive à commercialiser de l'électricité à un prix si bas car le mix énergétique dans ce pays est composé essentiellement de l'énergie hydroélectrique (plus de 96%) dont le coût de revient est bas alors que la Côte d'Ivoire a un mix énergétique qui dépend de l'énergie thermique (environ 80%) dont le coût de revient est élevé.



1. UNECE, 2018, UN alliance aims to put fashion on path to sustainability
2. ITC, 2016, textile and clothing value chain roadmap
3. African development bank, feasibility study for the development of the Fashionomics platform, 2015
4. Côte d'Ivoire, Annexe fiscale 2021
5. Adapté de "the global apparel value chain, UNIDO, 2005 et "making south Asian apparel exports more competitive, World Bank, September 2016
6. Portail web d'information commerciale du Gouvernement de Côte d'Ivoire
7. Thomas Farole, 2011, Special economic zones in Africa, Comparing Performance and Learning from Global Experience
8. Africa Free Zones, 2019, Africa economic zone outlook
9. ANARE- (Autorité Nationale de Régulation de l'Electricité), 2019, Rapport d'activité 2019
10. United States Department of Agriculture, Avril 2021, Cotton: world markets and trade
11. IFC, Guide de bonnes pratiques de traçabilité, 2019
12. Helvetas, Guide de production du coton biologique et équitable, 2008, Helvetas
13. Government of Ghana, 2021, Cost of doing business in Ghana
14. Stratégie révisée de mise en œuvre de l'agenda pour la compétitivité de la filière coton-textile dans l'UEMOA 2011-2020, UEMOA
15. Manufacturing growth and the lives of Bangladeshi women national bureau of economic research august 2014
16. Creating markets in Côte d'Ivoire , IFC, September 2020
17. Côte d'Ivoire report, Oxford Business Group, 2020
18. Adhikari, r. And y. Yamamoto, 2008, 'the textile and clothing industry: adjusting to the post-quota world', in unveiling protectionism: regional responses to remaining barriers in the textiles and clothing trade.
19. African development bank (AfDB), 2013, opportunities for private sector development in Lesotho: clothing and textile value chains.

20. African development bank (AfDB), 2014, the 2014 African Economic Outlook (AEO), prepared jointly by the AfDB, OECD and UNDP, special theme on global value chains and Africa's industrialization.
21. African development bank (AfDB), 2015, Madagascar. Investment promotion support project (PAPI).
22. African development bank (AfDB), 2016a, Fashionomics investing in the creative industries; 'Fashionomics bank- wide seminar on innovation'; 'summary on the creative industries work stream - June 2016'; and other internal notes and materials of the office of the special envoy on gender (SEOG).
23. African development bank (AfDB), 2016b, the bank group's strategy for jobs for youth in Africa, 2016-2025, improving quality of life for all Africans.
24. African development bank (AfDB), n.d., investing in gender equality for Africa's transformation, quality assurance and results department, gender, and social development monitoring division.
25. Alderin, c., 2014, made in Ethiopia. Challenges and opportunities in the emerging textile industry in Ethiopia. Uppsala universitet.
26. Association for progressive communications (APC) and humanist institute for cooperation with developing countries (HIVOS), 2013, global information society watch 20
27. World Bank (WB), n.d., doing business: women in Africa—Case studies of women entrepreneurs across Africa who have overcome legal and regulatory obstacles to create new business opportunities.

MENTIONS LÉGALES

Publié par
Deutsche Gesellschaft für
Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Siège de la société
Abidjan, Côte d'Ivoire
01 BP 7172 Abidjan 01

Auteur
Dalberg Advisors (Côte d'Ivoire)
Arnaud Ngoran
Omar Al-Baz-Aarab

Rédaction
Business Scouts for Development (BSfD)
Rene Megela
Invest for Jobs
Marc Levesque

Conception & Design
SUPRÊME COMMUNICATION
Issam Zejly
Linda Roland Zejly
| info@supreme-communication.com

Crédit /Sources
SUPRÊME COMMUNICATION
Envato Elements

Sur mandat du
Ministère fédéral allemand de la coopération
économique et du développement (BMZ)

Adresse postale du BMZ
Dahlmannstr. 4
53113 Bonn, Allemagne
T +49 228 99 535 - 0
F +49 228 99 535 - 3500

Stresemannstraße 94
10963 Berlin, Allemagne
T +49 30 18 535 - 0
F +49 30 18 535 - 2501

E poststelle@bmz.bund.de
I www.bmz.de

Lieu et date de parution
Abidjan, Décembre 2021



Soutenu par:

Mise en œuvre par:



**Textile,
confection et
mode en CÔTE D'IVOIRE**

ÉTUDE SECTORIELLE